

Réunion OPEP-non OPEP demain à Alger

Objectif : maintenir l'équilibre du marché pétrolier

La 10^{ème} réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord de réduction de la production pétrolière des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et non Opep (JMMC) se tiendra demain à Alger dans une conjoncture internationale tendue.

Page 3



Il l'a fait savoir devant le Conseil national

Le président du RCD satisfait des activités de son parti

Le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohcine Belabbès, s'est dit satisfait, voire content du bilan d'activités de son parti depuis le dernier congrès tenu le mois de février dernier.

Page 3

Saisie de quantités importantes de drogue dure

Six narcotrafiquants interceptés

Page 24

Illizi

Djanet fête la S'beiba dans la pure tradition patrimoniale

Page 7



Les risques d'inondations se multiplient

La leçon de Constantine

sud et sud-ouest (ville nouvelle Ali Mendjeli et la plaine de Aïn El Bey-aéroport), avec moins de dégâts en raison de la vitesse de l'eau amortie par la topographie de la plaine, il en va autrement avec le débordement de l'Oued Rhumel, dans sa portion qui aborde l'agglomération de Hamma Bouziane sous le nom de Oued Ziad. Ce dernier passe à quelque 200 mètres de la cité Djebli Ahmed, communément appelée cité Kantoli. En quelques dizaines de minutes, l'espace séparant le cours de l'oued et la RN 27, de forme arquée, donne une image d'un fleuve débridé, emportant sur son passage tout objet mobile. Et Dieu sait qu'il y en a par milliers, de ces objets hétéroclites qui obstruent depuis des années - y compris en 2015, lors de la grande manifestation culturelle appelée

«Constantine, capitale de la culture arabe», au cours de laquelle des chantiers de restauration du vieux bâti ont été abandonnés, laissant dans leur sillage de multiples tas de gravats, éparpillés dans la vieille médina et sur les boulevards hérités de l'administration coloniale. La pluie s'était chargée de les pousser jusqu'à leurs «derniers retranchements», obstruant fossés, caniveaux et tout passage salvateur des eaux pluviales. Il en résulte près d'une dizaine de morts et des dégâts matériels énormes.

Cette fois, c'est le mythique et bien nommé Rhumel qui, recevant les eaux de son large bassin versant (Djebel Oum Settas, Dj.Mezala, Oued Merzoug [entre Ouled Rahmoun et El Khroub], Dj.Tikbeb qui domine Guettar El Aïch...)

Page 4

Les inondations ont touché 18 wilayas

25 milliards de DA dégagés pour la prise en charge des dégâts

Les catastrophes naturelles, notamment les inondations qui ont touché 18 wilayas du pays durant l'année en cours ont coûté à l'Etat 25 milliards de dinars, mais aussi des victimes humaines sont à déplorer.

Page 3



Par Saâd Taferka

La partie nord de Constantine, longeant la RN 27 qui va sur Hamma Bouziane (agglomération devenue aujourd'hui, au fil de son extension urbanistique, banlieue de la capitale de l'Est), a été affectée par de graves inondations ayant emporté dans leur furie deux personnes et des dizaines de véhicules.

Si, au cours de ces dernières années, les inondations ont plutôt touché la partie



Réunion OPEP-non OPEP demain à Alger

Objectif : maintenir l'équilibre du marché pétrolier

La 10^{ème} réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord de réduction de la production pétrolière des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et non Opep (Jmmc) se tiendra demain à Alger dans une conjoncture internationale tendue.



Par S. A. Mohamed

Le Jmmc a été créé par la 171^{ème} Conférence ministérielle de l'Opep, tenue le 30 novembre 2016, et par la réunion ministérielle conjointe Opep-non Opep le 10 décembre 2016 à Vienne. C'est lors de la tenue à Alger de la 170^{ème} réunion extraordinaire de la Conférence ministérielle de l'Opep en septembre 2016 que les pays membres de cette organisation avaient décidé d'ajuster leur production, dans un intervalle de 32,5 à 33 millions de barils par jour (mbj), et de créer un Comité de haut niveau présidé par l'Algérie en vue d'élaborer les détails de l'accord. Ces détails ont été définis dans une proposition algérienne adoptée lors de la 171^{ème} réunion ordinaire de la Conférence ministérielle de l'Opep tenue en novembre 2016 à Vienne. Le haut comité a également tenu des réunions avec des pays non membres de l'organisation. Ces discussions ont abouti à

la signature de l'Accord de coopération entre les pays membres de l'Opep et les pays non Opep participants à la réunion de décembre 2016. L'Opep a ainsi décidé d'une réduction de sa production de pétrole d'environ 1,2 mbj à compter du 1^{er} janvier 2017, rejointe par la suite par 11 pays non membres ayant accepté de réduire leur offre de 600 000 bj. Une année après, l'Organisation et ses partenaires décident de prolonger jusqu'à fin 2018 leur plafonnement de la production au profit du prix du baril. Le Jmmc est chargé de veiller à ce que les objectifs de cette Déclaration de coopération soient réalisés grâce à la mise en oeuvre des ajustements volontaires de la production de pétrole des pays Opep et non Opep signataires de cette Déclaration. Ce Comité facilite également l'échange d'analyses et de perspectives conjointes, ce qui fournit une contribution précieuse à l'évaluation du processus de conformité. Présidé par le ministre

saudien du Pétrole et coprésidé par son homologue russe, le Jmmc est composé de quatre pays membres de l'Opep (Algérie, Arabie Saoudite, Koweït et Venezuela) et de deux pays non membres (Russie et Oman). Cette 10^{ème} réunion du Jmmc permettra de «connaître la situation du marché pétrolier international et d'œuvrer au maintien de son équilibre», avait expliqué récemment le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, qui avait avancé, que l'issue de cette réunion sera couronnée de «décisions unifiées». «Cet accord nous ramène à réaliser 100% de la production (fixée par l'organisation). En mai 2018, nous avons réalisé un taux de conformité de 152% par rapport aux quotas mis dans l'accord (de la baisse). Les 52% de plus, soit les 757 000 barils/jour qui n'ont pas été produits, vont être repris», avait expliqué le ministre dans une déclaration à l'issue de la 174^{ème} Conférence ministérielle de l'Opep. C'est dans un contexte

marqué par la nécessité de maintenir la hausse des prix, d'assurer la continuité des investissements dans le domaine pétrolier et de garantir l'offre face à une demande qui augure d'augmenter que se tiendra cette réunion. Par ailleurs, les conséquences que pourrait avoir l'embargo pétrolier des Etats-Unis contre l'Iran, devant entrer en vigueur le 5 novembre prochain, accaparent l'attention. Troisième plus grand producteur de l'Opep, l'Iran voit déjà ses ventes de brut fondre à l'approche de l'application de ces sanctions, sachant que sa production est estimée à 1,4 million de barils par jour. Mais à l'approche de l'échéance prévue de ces sanctions, la production pétrolière iranienne a atteint ses niveaux les plus bas depuis juillet 2016, alors que, par ailleurs, le Venezuela connaît aussi une érosion continue de sa production. Ce contexte tendu devra peser sur les décisions qui émaneront de cette importante réunion.

S. A. M.

Oran Le Salon de la promotion immobilière et de l'aménagement urbain du 26 au 29 septembre

La 3^e édition du Salon de la promotion immobilière et de l'aménagement urbain Immo-West 2018, se tiendra au Palais des expositions Emec de Haï M'dina J'dida à Oran du 26 au 29 septembre en cours, a-t-on appris des organisateurs.

Organisée par la société SPP communication, Immo-West 2018 regroupera tous les acteurs et intervenants dans les secteurs de la promotion immobilière et de l'aménagement urbain, à savoir les promoteurs immobiliers, les institutions professionnelles, les architectes, les maîtres d'ouvrages, les concepteurs, les investisseurs et les banques.

Les organisateurs de ce salon ambitionnent de le positionner comme un des rendez-vous économiques les plus importants dans le domaine de l'immobilier et de l'urbanisme, a-t-on souligné dans un communiqué.

Le choix d'Oran comme ville d'accueil est justifié par l'importance des projets lancés dans les secteurs de la promotion immobilière, de l'habitat et de l'aménagement urbain dans les différentes villes dans l'Ouest, a-t-on expliqué de même source.

«Selon les données officielles, des centaines de projets sont approuvés chaque année dans le but d'impulser une nouvelle dynamique, non seulement à Oran, mais dans toutes les wilayas limitrophes, pour permettre ainsi l'amélioration du climat d'affaires aux investisseurs et créer de l'emploi dans la région dans l'Ouest du pays, a-t-on dit. Le salon vise à offrir un espace d'échange et de réflexion sur la promotion immobilière dans lequel les différents acteurs peuvent chercher et proposer des solutions et perspectives d'avenir au métier d'immobilier», a-t-on ajouté. R. A.

Lutte antiterroriste

Les efforts de l'Algérie salués par les Américains

Par Karima Nacer

«L'Algérie a poursuivi des efforts significatifs pour prévenir l'activité terroriste à l'intérieur de ses frontières», relève le département d'Etat dans son rapport 2017 sur le terrorisme dans le monde, publié à Washington.

Le Département d'Etat US a mis en relief, l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme. L'Algérie a intensifié en 2017 la sécurisation de ses frontières, maintenant la pression sur les groupes terroristes opérant dans la région, a indiqué le département d'Etat qui évoque «une forte mobilisation» en faveur de la paix et la sécurité

régionales.

Le rapport présenté par le coordonnateur pour la lutte antiterroriste au département d'Etat, l'ambassadeur Nathan Sales, souligne que les chiffres des bilans de la lutte antiterroriste, publiés par l'armée algérienne «montrent le maintien d'une pression continue sur les groupes terroristes».

Ainsi, «la sécurité des frontières est restée une priorité de premier plan» pour se prémunir de l'infiltration de terroristes venant de pays voisins, indique le rapport qui cite, à ce titre, les actions de coordination entre les Douanes algériennes et tunisiennes le long des frontières communes, le déploiement de soldats supplémentaires sur la frontière

avec la Libye, le renforcement de la surveillance sur la frontière ouest et le recours accru aux technologies avancées en matière de surveillance aérienne.

Actuellement, tous les postes frontaliers en Algérie ont accès aux bases de données d'Interpol, note, par ailleurs, ce document.

Bien qu'elle ne fasse pas partie de la coalition internationale contre le groupe terroriste Daech, l'Algérie a soutenu activement en 2017 les efforts visant à contrer la menace du groupe terroriste autoproclamé Organisation de l'Etat Islamique (Daech/Ei) à travers les programmes de renforcement des capacités des pays voisins et la coprésidence du groupe de travail

sur le renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest.

Soulignant l'action menée par les forces armées et les différents services de sécurité en matière de contre-espionnage, d'enquêtes, de sécurisation des frontières et aussi de réponse aux crises, le rapport constate que le ministère de la Défense nationale a «fourni des rapports en temps opportun» sur les saisies d'armes et de drogue ainsi que sur les opérations d'élimination de terroristes. En 2017, le gouvernement algérien a maintenu une politique stricte qui exclut toute concession aux groupes terroristes qui détiennent des otages, indique le document. Le département de

Mike Pompeo note qu'au plan diplomatique, l'Algérie est restée en 2017 «fortement engagée en faveur de la paix et de la sécurité régionales». Elle préside le comité international de suivi de l'accord de paix au Mali, soutient le processus politique onusien en Libye et participe à divers forums sahélo-sahariens pour discuter des politiques de développement et de sécurité dans la région et coordonner l'action des donateurs.

Le rapport met en exergue, par ailleurs, l'approche algérienne pour contrer l'extrémisme violent qui inclut des programmes de réhabilitation et d'intégration, y compris pour les terroristes repentis.

K. N.

Les inondations ont touché 18 wilayas

25 milliards de DA dégagés pour la prise en charge des dégâts

Les catastrophes naturelles, notamment les inondations qui ont touché 18 wilayas du pays durant l'année en cours ont coûté à l'Etat 25 milliards de dinars, mais aussi des victimes humaines sont à déplorer.



Par Karima Nacer

Les premières pluies ont mis à nu le travail bâclé des autorités. Il n'a suffi que de quelques averses pour que les routes du pays deviennent des oueds, les crevasses se transforment en flaques d'eau et les avaloirs sont obstrués comme d'habitude. C'est devenu une fatalité. Les pluies qui s'abattent sur le pays font régulièrement des victimes et causent des dégâts matériels énormes. Montée des oueds, routes coupées à la circulation, des bouchons inextricables et même des inondations, cette fois encore les intempéries ont causés des préjudices. Ces intempéries ont mis à l'évidence, encore une fois, la vulnérabilité de nos infrastructures de base et, notamment les réseaux routiers. Peu importe la qualité des infrastructures réalisées, l'essentiel étant de livrer les projets au plus vite. Les dernières inondations survenues à Tamanrasset, Tébessa, Constantine et Annaba, auraient pu être évitées si l'on avait pris

la précaution de curer et de nettoyer les oueds et les avaloirs.

Les fortes pluies automnales qui ont touché plusieurs wilayas du pays ont causés des dégâts considérables et même des pertes humaines.

Les pluies orageuses qui se sont abattues en août dernier sur la commune de Chelghoum Laïd, au sud de Mila ont inondé 66 habitations et ont causé de nombreux dégâts en raison des avaloirs obstrués.

D'impressionnantes inondations enregistrées à Tébessa, causant le décès d'un enfant âgé de 5 ans qui avait été emporté par les eaux et d'importants dégâts. Plusieurs routes étaient coupées à la circulation. Plusieurs communes de la wilaya ont été submergées. Des canalisations d'adductions des eaux pluviales et usées et les regards ont été obstrués par la boue rendue ainsi tout déplacement impossible.

Les fortes pluies ont causé l'inondation de nombreuses habitations dans la wilaya de Batna à travers plusieurs communes, Tagha, Fesdis,

Bouatchawen, Hamla 1 et Hamla 2, Aïn Djasser, et bien d'autres localités. La plupart des zones touchées étaient des constructions délabrées. Les eaux se sont infiltrées à l'intérieur des appartements et ont provoqué beaucoup de dégâts. Des fissures sont constatées sur les murs, des meubles trempés et bien d'autres dégâts.

Deux personnes ont trouvé la mort dans les inondations et glissements de terrain qui ont secoué la wilaya de Constantine. Une campagne de curage des réseaux d'assainissement et des cours d'eau sera lancée dès la semaine prochaine à Constantine en collaboration avec les unités de l'Office national de l'assainissement (ONA) relevant de plusieurs wilayas de l'Est.

Le secrétaire général du ministère des Ressources en eau, Belkateb El Hadj et membre de la commission interministérielle, dépêché à Constantine par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a précisé que

l'opération ciblera en premier lieu «les points noirs et sensibles» dans cette wilaya, notamment à la ville Ali Mendjeli, Hamma Bouziane et la ville de Constantine.

A Médéa, plusieurs quartiers situés à travers différentes localités de la wilaya ont été inondés suite aux fortes chutes de pluie.

En avril dernier, les fortes pluies tombées 48 heures durant, ont occasionné des dégâts importants dans la région ouest du pays, notamment dans la ville de Tiaret ou trois personnes appartenant à la même famille sont mortes noyées dans leur véhicule, elles ont été emportées par les flots de l'oued en crue. Les inondations ont touché également la wilaya de Annaba.

Les inondations ont coûté à l'Etat 25 milliards de dinars. Mettant l'accent sur l'importance de la prévention dans la réduction de cette facture, le délégué national aux risques majeurs auprès du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Tahar Melizi, a insisté sur l'aspect sensibilisation et information dans la maîtrise des dégâts engendrés par les catastrophes naturelles. Le même responsable a annoncé, dans ce contexte, l'organisation, le mois d'octobre, d'un séminaire national sur la gestion des grands dangers qui sera axé sur plusieurs thèmes, dont l'évaluation des mécanismes de prévention, et la sensibilisation des différentes parties concernées (entreprise, presse, citoyens et professionnels des technologies de l'information et de la communication TIC, entre autres). La problématique des inondations doit être, une priorité pour le gouvernement et, par extension, une urgence pour les collectivités locales qui seront au premier plan en termes de prévention, d'intervention et de secours aux populations menacées.

K. N.

Tout en jouissant de la reconnaissance de la Communauté internationale

L'action humanitaire algérienne ancrée dans l'histoire

La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saïda Benhabiles, a affirmé, que l'action humanitaire en Algérie «est enracinée dans l'histoire et jouit même de reconnaissance et estime» auprès de la communauté humanitaire internationale.

Dans une déclaration à la presse lors de sa supervision d'un dîner organisé en l'honneur des familles syriennes résidentes au Centre d'accueil de Sidi Frej à l'occasion de l'Achoura, Mme Benhabiles a indiqué que «l'action humanitaire en Algérie est profondément enracinée dans l'histoire, a pour référence, le protecteur de l'humanité, l'Emir Abdelkader et jouit même de la reconnaissance et de l'estime auprès de la communauté humanitaire internationale».

Elle a cité, à ce propos, «le Trophée du Chevalier de l'Humanitaire décernée par la Communauté humanitaire internationale, en 2016, au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de sa réunion à Alger, pour la célébration de la Journée mondiale de la Croix-Rouge».

Mme Benhabiles a, par ailleurs, souligné que le repas organisé par le CRA entre dans le cadre des «traditions du CRA pour la célébration des fêtes religieuses (Achoura)». Ce repas, poursuit Mme Benhabiles, coïncide «avec le retour d'une famille syrienne qui résidait au Centre d'accueil de Sidi Frej pour les réfugiés, vers sa partie la Syrie, sur décision libre de cette famille, démontrant, ainsi, le retour de la sécurité et de la stabilité en Syrie». «Nous ne les considérons pas comme des réfugiés, mais des hôtes de l'Algérie qui ne les considère non plus comme un fardeau», a affirmé Mme Benhabiles concernant les familles syriennes résidant en Algérie. Et d'ajouter : «La famille syrienne n'était pas la première à avoir annoncé son retour à sa patrie. Cinq familles qui résidaient au centre de la wilaya de Mascara et qui ont été aidées par le CRA, en avaient fait de même».

«L'Algérie, à travers le CRA, n'a jamais manqué à prendre en charge ces familles et répond même à leur demande de retour, tout en prenant en compte sur leur décision volontaire et libre, a-t-elle affirmé, avant d'ajouter que, «de ce fait, l'Algérie se solidarise avec ces familles en prenant en charge les frais du voyage».

R. N.

Il l'a fait savoir devant le Conseil national

Le président du RCD satisfait des activités de son parti

Par Rachid Chihab

Le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohcine Belabbès, se dit satisfait, voire content du bilan d'activités de son parti depuis le dernier congrès tenu le mois de février dernier.

Devant les membres du Conseil national de sa formation politique, Belabbès a nommé les activités organisées par les instances nationales, régionales et locales du RCD. Il s'agit pour lui d'un exploit d'une dynamique sans précédent et un déploiement réussi du parti à travers les quatre coins du pays.

«Depuis le dernier congrès, notre rassemblement a enregistré une intense activité politique et

organique. La restructuration du parti à la base a constitué l'essentiel de l'activité organique des bureaux régionaux et qui, pour certains, a été déjà couronnée par l'installation des conseils régionaux. Les dizaines de rencontres de proximité animées par des députés, des élus APW et APC et d'autres cadres du parti ont été des moments forts en échanges sur les bilans des élus et les perspectives de développements au niveau local et régional», indique Belabbès dans son discours. Il ajoute : «La mise en place des instances dédiées avec, notamment l'organisation du congrès des jeunes progressistes a été le théâtre d'une importante opportunité de mobilisation et de réflexion et l'occasion

de renouvellement des potentialités. Nous avons, dans le même temps, réuni en colloque international des militantes et dirigeantes d'organisations des droits des femmes, venues d'Algérie, de Tunisie, du Maroc et de la Mauritanie».

Pour le président du RCD, la conférence nationale tenue par son parti en début du mois sur le droit du travail, a réuni le monde universitaire et de nombreux dirigeants et militants de syndicats autonomes. Elle «a permis aux participants de s'imprégner de l'importance et des objectifs d'un Code du travail transformé en vue de prendre en compte les évolutions économiques et sociales à coté de garanties indispensables aux différents parte-

naires permettant de fluidifier les relations de travail».

Le RCD qui met au centre de ses luttes et de ses objectifs, l'égalité en droits de tous les citoyens algériens œuvre pour que les revendications des femmes soient portées par le plus grand nombre. La tenue des assises des femmes progressistes projetée pour le mois de novembre doit permettre d'approfondir le débat sur les moyens de luttes et la mise en place d'un cadre organisationnel politique pour rationaliser et faire converger les combats.

Continuant à vanté les réalisations de son parti, il dira que la concrétisation, au mois d'avril, lors d'une réunion en Tunisie, du projet de création d'une instance nord-

africaine des partis progressistes, contenue dans l'appel lancé en marge au dernier congrès, a été une autre réalisation d'importance capitale pour l'avenir de notre patrie.

Sur le plan de communication, la même source rappelle ce qui a été fait jusque-là et fait des annonces. «Dans le même mouvement de redéploiement, le RCD s'est aussi doté d'instruments de communication avec la stabilisation de sites d'information en arabe et en français. Nous nous sommes, également dotés de matériel audiovisuel et d'un studio d'enregistrement en vue du lancement dans les semaines à venir de notre propre web TV».

R. C.

Les risques d'inondations se multiplient

La leçon de Constantine

La partie nord de Constantine, longeant la RN 27 qui va sur Hamma Bouziane (agglomération devenue aujourd'hui, au fil de son extension urbanistique, banlieue de la capitale de l'Est), a été affectée par de graves inondations ayant emporté dans leur furie deux personnes et des dizaines de véhicules.



Par Saâd Tafarka

Si, au cours de ces dernières années, les inondations ont plutôt touché la partie sud et sud-ouest (ville nouvelle Ali Mendjeli et la plaine de Aïn El Bey-aéroport), avec moins de dégâts en raison de la vitesse de l'eau amortie par la topographie de la plaine, il en va autrement avec le débordement de l'Oued Rhumel, dans sa portion qui aborde l'agglomération de Hamma Bouziane sous le nom de Oued Ziad. Ce dernier passe à quelque 200 mètres de la cité Djebli Ahmed, communément appelée cité Kantoli. En quelques dizaines de minutes, l'espace séparant le cours de l'oued et la RN27, de forme arquée, donne une image d'un fleuve débridé, emportant sur son passage tout objet mobile. Et Dieu sait qu'il y en a par milliers, de ces objets hétéroclites qui obstruent depuis des années - y compris en 2015, lors de la grande manifestation culturelle appelée «Constantine, capitale de la culture arabe», au cours de laquelle des chantiers de restauration du vieux bâti ont été abandonnés, laissant dans leur sillage de multiples tas de gravats, éparpillés dans la vieille médina et sur les boulevards hérités de l'administration coloniale. La pluie s'était chargée de les pousser jusqu'à leurs «derniers retranchements», obstruant fossés, caniveaux et tout passage salvateur des eaux pluviales. Il en résulte près d'une dizaine de morts et des dégâts matériels énormes.

Cette fois, c'est le mythique et bien nommé Rhumel qui, recevant les eaux de son large bassin versant (Djebel Oum Settas, Dj. Mezala, Oued Merzoug [entre Ouled Rahmoun et El Khroub], Dj. Tikkeb qui domine Guettar El Aïch...), les déverse dans le «boyau» du centre-ville, empruntant un défilé géologique d'une extrême beauté, et les envoie au loin, vers Hamma Bouziane, Grarem-Gouga (où l'eau est stockée dans le plus grand barrage d'Algérie, Beni Haroun, d'une capacité de près d'un milliard de mètres cubes) et, enfin, vers la mer (dans la wilaya de Jijel), après avoir tracé son défilé serpentin dans la région de Bellara El Milia sous le nom de l'Oued El Kebir.

On doit, sans doute, tenir compte de ce dernier nom, Oued El Kebir, et de la signification qu'il charrie en matière de force, de quantité et de débit. Pour traverser toutes les escales citées plus haut, qui drainent plusieurs wilayas, l'Oued Rhumel emprunte un réseau hydrographique dense (sur la carte, il apparaît sous forme de chevelu), tracé depuis des millions d'années par le travail géomorphologique et censé être dégagé de l'eau. Cela a été le cas, avant la modernité douteuse que l'Algérie vit depuis quelques années, caractérisée par un environnement et un cadre de vie malmenés dans leurs données les plus élémentaires. Comme à Tébessa et dans d'autres villes algériennes frappées ces dernières années par des inondations dont l'ampleur était inconnue jusqu'ici, Constantine paye aujourd'hui le prix de son développement anarchique, du manque de civisme et du recul de l'autorité de l'Etat. Les cours d'eau, quelle que soit leur dimension, sont devenus ces dernières années par des inondations le réceptacle de toutes les ordures de la ville, y compris les plus solides, qui ne se prêtent à aucune forme de décomposition, comme les gravats issus de la démolition et de l'aménagement des constructions. Ainsi, les coudes et les méandres de l'Oued Rhumel sont occupés par des amas géants de matières solides, y compris les bouteilles et les films plastiques, les objets en verre ou en bois...).

Des oueds-dépotoirs !

L'état du grand méandre du Rhumel, situé derrière la ligne qui joint la mosquée Khadidja et la station Naftal, illustre, à lui seul, la déliquescence à laquelle sont réduits les éléments de la nature dans notre pays. Ce segment du cours d'eau et le segment qui le suit dans la direction de Hamma Bouziane, lesquels ont débordé mercredi dernier pour inonder complètement la RN27, constituent un géant dépotoir qui ne peut guère supporter le passage d'un grand débit d'eau que la nature y a déversé en quelques minutes (environ 50 mm en une demi-heure). À cela s'ajoute un élément de taille, celui de la nature de l'eau reçue dans ce grand talweg. Il ne s'agit plus d'une

eau pluviale, qui peut être à l'origine d'un certain type de dégât, mais d'une eau boueuse, une fange capable d'ensevelir in situ hommes, voitures, bétail...etc. C'est là le résultat d'un grand et dangereux processus érosif, par lequel les éléments solides du sol (limons, argiles, marnes, pierres...) sont arrachés et entraînés en aval, vers la confluence des cours d'eau et, vers la fin, déposés dans des plaines sous forme d'alluvion ou dans des barrages hydrauliques sous le nom de vase. Ce processus d'érosion est naturellement dû à la dénudation des versants de montagne suite au déboisement et à la disparition des forêts dans plusieurs endroits du territoire national suite aux incendies, aux coupes illécites et à l'urbanisation anarchique.

Sur l'ensemble du territoire national, 38 wilayas sont menacées par le phénomène des inondations. C'est ce qu'a déjà révélé le professeur Abdelkrim Chelghoum, spécialiste des risques majeurs. Des projets grandioses ont été lancés par le gouvernement depuis 2008 pour protéger les villes algériennes des inondations; cependant, hormis quelques cas où l'efficacité de ces ouvrages a joué, le reste semble ne pas correspondre aux impératifs techniques. «En 18 ans, l'Etat a alloué plus de 200 milliards de dinars pour lutter contre les inondations. Un classement des zones à risque est en cours de réalisation», selon Hocine Necib, ministre des Ressources en eau, lors d'un entretien lundi dernier avec la Radio nationale. Le ministre ajoutera : «Afin de faire face à ce phénomène, nous avons investi depuis des années, dans plusieurs wilayas du pays, telles que Ghardaïa, Sidi Bel Abbès et Batna, afin de les protéger des crues et inondations. Toutefois, limiter ce phénomène à une région du pays n'est pas la solution».

Des villes supposées protégées par des murs, des gabions, des exutoires artificiels, n'ont pas beaucoup résisté aux flux des eaux automnales qui se déversent à partir de la fin de l'été.

L'on se souvient des drames de Bab El Oued (2001), Ghardaïa (2008), et d'autres villes où l'on a

enregistré des affaissements d'habitations, une montée des eaux qui a bloqué la circulation et emporté même des véhicules, et des décès parmi les habitants.

Le professeur Chelghoum préconise que, à la tête de chaque commune, on désigne un «monsieur risques majeur» qui détecte, suit et anticipe les menaces de risques majeurs et de catastrophes naturelles qui pèsent sur la collectivité. Cette personne est censée disposer des moyens et outils indispensables à cette mission, à commencer par la cartographie des risques potentiels.

Certaines explications, qui font l'économie de réflexion et par lesquelles leurs auteurs tentent de se dérober à leurs responsabilités, n'hésitent pas à recourir trop précipitamment à l'argument des changements climatiques. Ces derniers étant une réalité qui commence à être mieux appréhendée par les scientifiques, ils ne peuvent cependant être servis à chaque fois que l'administration, les élus ou même les citoyens sont en défaillance par rapport à leurs responsabilités.

La meilleure lutte, c'est... la prévention

Même si les orages ont acquis une grande part d'imprévisibilité et les périodes de sécheresse ont tendance à s'étaler dans le temps, les risques d'inondations qui se sont accrues ces dernières années dans notre pays ont une relation étroite avec la gestion de l'espace et du territoire, telle qu'elle conduite dans notre pays. L'on a remarqué que, parfois des pluies saisonnières, sans grande torréalité, ont fait des dégâts dans des quartiers mal aménagés ou emporté des taudis construits à la hâte sur les berges d'un cours d'eau. Déforestation à grande échelle, qui a dénudé des massifs entiers du nord d'Algérie, non-respect des règles urbanistiques, constructions illicites, et d'autres facteurs encore, ont conduit à la fragilisation du tissu urbain et des infrastructures, lesquels sont exposés à des flux d'eaux pluviales et de boue qui envahissent les quartiers, les

ruelles et les boulevards.

Depuis le grand déluge de Bab El Oued de novembre 2001, qui a fait près de 1 000 morts, beaucoup de discours d'officiels ont été entendus et une grande masse de «littérature» administrative et technique a été produite, tendant à mieux prévenir les inondations en Algérie et à mieux organiser les secours sur le terrain. Mieux encore, des moyens technologiques modernes ont été promis par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, dont la carte des risques majeurs couvrant tout le territoire national, et plus spécialement une carte des zones inondables. Le ministère des Transports a acquis un supercalculateur météo permettant de prévoir les orages, mais dont on ignore à ce jour le degré d'implication dans le système de l'anticipation météorologique.

Depuis le déluge de Ghardaïa, le 1^{er} octobre 2008, qui avait fait une centaine de morts et avait détruit des centaines de maisons, le gouvernement a eu recours aux ouvrages de génie-civil (murs en béton armé, digues, exutoires artificiels, grands canaux d'évacuation...) pour lutter contre les inondations. Néanmoins, au-delà de certaines solutions techniques, d'ailleurs très coûteuses, il faut reconnaître que l'Algérie tarde à prendre le taureau par les cornes dans le domaine de la lutte contre les inondations, en s'attaquant à la racine du mal. Dans ce cas de figure, la première et la plus stratégique forme de lutte contre les inondations, c'est... la prévention. Il s'agit de lutter contre les déboisements et la dénudation des bassins versants, particulièrement en amont des agglomérations; de lutter contre les constructions illicites qui prolifèrent comme un cancer dans toutes les villes algériennes. Ces constructions n'obéissent à aucun plan ou géométrie qui permettraient d'évacuer les eaux pluviales. La densification des constructions empêche parfois tout passage des eaux et concentre leur force en un seul endroit. Ce qui conduit à la montée de leur niveau. A cela s'ajoute le phénomène des déchets solides et organiques qui jonchent les fossés, les canaux d'évacuation des eaux, les regards et les lits des cours d'eau.

De son côté, Abdelhamid Boudaoud, président du Collège national des experts architectes, évoque le rôle de la police d'urbanisme dans la prévention des inondations dans les villes. Il s'avère que, dans la plupart des villes, cette structure ne joue pas son rôle. Même si des procès-verbaux de constat de constructions illicites sont dressés, la démolition des constructions demeure un fait rare. Pis encore, les services de l'Etat ont fini par régulariser une grande partie des bourgades et quartiers informels créés ces dernières années et ce, par leur raccordement au gaz, à l'électricité, à l'eau, au téléphone et à l'assainissement, en plus de certains travaux d'amélioration urbaine qui y sont menés.

S. T.

Environnement

Chevron et Exxon rejoignent une initiative pour le climat

Les groupes pétroliers américains Chevron et ExxonMobil ont rejoint jeudi une initiative d'entreprises du secteur pour lutter contre le changement climatique.



L'OGCI (Oil and Gas Climate Initiative) a annoncé dans un communiqué que ces deux mastodontes, ainsi que le groupe américain Occidental Petroleum, compteraient parmi ses membres à partir de lundi. L'initiative regroupait depuis 2014 des groupes comme le britannique BP, le saoudien Saudi Aramco et le français Total. Mais les américains, plus réticents à s'engager, ne faisaient pas encore partie du club.

"L'arrivée de trois entreprises américaines nous donne plus d'impact pour mener la réponse du secteur

au changement climatique", a salué le P-DG de Total, Patrick Pouyanné, sur son compte Twitter.

Avec l'adhésion de ces trois nouveaux membres, l'Ogci revendique désormais environ 30% de la production pétrolière et gazière mondiale.

En novembre 2016, les groupes membres avaient annoncé la mise en place d'un fonds d'investissement doté d'un milliard de dollars, l'Ogci Climate Investments, visant à soutenir le développement de technologies pouvant réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre.

Ses deux priorités sont le

déploiement de technologies de captage, de stockage et de valorisation du CO2, ainsi que la réduction des émissions de méthane du secteur.

Chacun des trois nouveaux membres va verser 100 millions de dollars à ce fonds, indique l'Ogci. Ils s'engagent aussi à "reconnaître et soutenir l'Accord de Paris" sur le climat, dont les Etats-Unis se sont désengagés à l'initiative du président Donald Trump.

Le PDG de Chevron, Michael Wirth, a promis de "travailler de manière constructive pour faire face aux risques causés par le changement climatique".

"Les efforts collectifs du

secteur énergétique et de la société seront nécessaires" pour trouver des solutions face à ces risques, a ajouté son homologue d'ExxonMobil, Darren Woods, cité dans le communiqué.

Les géants pétroliers et gaziers sont sous la pression non seulement des ONG de défense de l'environnement, mais aussi d'investisseurs et d'autorités locales comme la ville de New York. Cette dernière avait par exemple poursuivi cinq géants de l'industrie pétrolière (dont Exxon et Chevron) pour leur rôle présumé dans le changement climatique mais a été déboutée cet été.

L. A.

Brésil

La production de café devrait atteindre un niveau record en 2018

La production de café au Brésil, premier producteur et exportateur mondial, devrait atteindre cette année un niveau historique, en hausse de 33,2% par rapport à 2017, a indiqué jeudi la Compagnie nationale d'approvisionnement (Conab). Selon un rapport de la Conab, la production devrait atteindre cette année 59,9 millions de sacs de 60 kg, contre 45 millions de sacs l'année dernière.

Ce résultat est surtout imputable au cycle positif de la variété arabica, qui représente 76,7% du café produit au Brésil.

La production de café arabica devrait enregistrer une hausse de 34,1%, passant de 34,3 millions à 45,9 millions de sacs. Celle de café robusta devrait elle aussi augmenter de 30,3%, à 14 millions de sacs, contre 10,7 millions lors de la précédente récolte.

Cette hausse est aussi due à "de bonnes conditions météorologiques" et à "une avancée de la technologie dans ce secteur, en particulier avec des variétés plus productives", souligne la Conab dans son rapport.

Dans le Minas Gerais, principal Etat brésilien producteur de café arabica, la Conab prévoit une hausse de la production de 30,9% par rapport à 2017, pour atteindre 31,6 millions de sacs de la variété.

Dans l'Espirito Santo, premier Etat producteur de café robusta, la production de la variété, qui avait été affectée en 2015 et 2016 par une grave sécheresse, devrait atteindre 8,8 millions de sacs, contre 5,9 millions lors de la précédente récolte (+49%).

"Grâce à l'augmentation de la pluviosité en 2017 et à des températures plus adéquates", la récolte, "excellente", doit atteindre "son troisième meilleur niveau historique", se félicite la Conab.

L'entité ajoute que la meilleure productivité du café robusta s'explique aussi par l'utilisation de café génétiquement modifié et de plus grands investissements dans les plantations.

R. E.

Turquie

Il ne s'agit pas d'une crise économique, mais de "manipulations"

Le Président turc Recep Tayyip Erdogan, a assuré mercredi à Ankara, au sujet des attaques financières visant la monnaie et l'économie de son pays, qu'il n'était pas question "d'une crise économique", qualifiant cela de "manipulations", a rapporté l'agence de presse Anadolu.

"Il n'est pas question de crise (économique). Ce ne sont que des manipulations. Nous avançons en nous renforçant", a-t-il affirmé, lors de la célébration de la "journée des Vétérans".

Le chef de l'Etat turc a mis en garde ceux qui persistent à imposer des loyers basés sur des devises étrangères.

"Dans ce pays, il n'est pas question de loyers en dollars ou euros. Ici, c'est la livre turque qui prévaut. Ceux qui font autrement en paieront le prix", a-t-il soutenu.

Jeudi dernier, le président turc a interdit, via un décret présidentiel publié au Journal officiel, les ventes et locations de biens mobiliers et immobiliers en devises étrangères, une mesure visant à soutenir la livre turque.

Celle-ci, a perdu plus de 40% de sa valeur face au dollar depuis le début de l'année, sur fond de crise diplomatique avec les Etats-Unis et de défiance des marchés vis-à-vis des politiques économiques d'Erdogan.

La crise a éclaté lorsque Washington a imposé début août des sanctions inédites contre deux ministres turcs. Ankara a répliqué et cette escalade des tensions a provoqué l'effondrement de la livre turque durant le même mois.

Concernant la "journée des Vétérans", elle est célébrée en Turquie depuis 97 ans. Le parlement turc avait donné le statut de "Gazi" (vétéran) et Maréchal à Mustafa Kemal Atatürk. Lors de cette journée, Erdogan, a honoré la mémoire d'Atatürk et a salué "tous les vétérans et blessés de guerre".

APS

Intégrité dans les projets de développement

La BAD exclut un cabinet de conseil pour 48 mois

Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a annoncé jeudi avoir exclu pour une période minimum de 48 mois "GEO Sciences International", un cabinet de conseil qui a son siège à Yaoundé, au Cameroun.

"Une enquête menée par le Bureau de l'intégrité et de la lutte contre la corruption de la Banque a en effet révélé que GEO Sciences s'était livrée à de nombreuses pratiques frauduleuses dans le cadre d'un appel d'offres pour des services de conseil au Projet d'appui au développement de l'agroforesterie en République démocratique du Congo", a précisé un communiqué de la BAD publié sur son site Web.

La BAD a fait savoir que le "cabinet de conseil a répondu à un appel d'offres pour des services d'études techniques, biophysiques et cartographiques. Dans son offre, ladite société a fait de fausses déclarations concernant ses expériences

dans la conduite d'études similaires et la rémunération de ses experts. De plus, GEO Sciences a omis de divulguer un conflit d'intérêts potentiel".

Pendant la période d'exclusion, ce cabinet de conseil ne sera pas éligible à l'adjudication de marchés financés par la BAD.

En vertu de l'Accord d'application mutuelle de décisions d'exclusion, cette sanction d'exclusion prononcée à l'encontre de GEO Sciences International peut également être appliquée par la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, le Groupe de la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement.

Le Projet d'appui au développement de l'agroforesterie a été financé sur les ressources du Fonds pour les forêts du Bassin du Congo (Ffbc) hébergé au sein de la Banque africaine de développe-

ment.

A noter que le Bureau de l'intégrité et de la lutte contre la corruption de la BAD est chargé de la prévention, de la dissuasion et des enquêtes sur la corruption, la fraude et d'autres pratiques passibles de sanctions dans les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement.

L'enquête du Bureau de l'intégrité et de la lutte contre la corruption de la Banque africaine de développement a été menée par MM. Mehdi Khoali et Bouraoui Jaouadi.

Le personnel de la Banque africaine de développement et le grand public peuvent utiliser les numéros sécurisés du Bureau de l'intégrité et de la lutte contre la corruption pour dénoncer des pratiques passibles de sanctions au sein de la Banque ou dans les opérations qu'elle finance.

D. A.

Affaire Maurice Audin

Le combat doit continuer pour les dizaines de milliers d'Algériens disparus

L'historien Alain Ruscio a appelé, suite à la reconnaissance officielle de l'assassinat de Maurice Audi, à la continuité du combat pour la vérité sur les dizaines de milliers d'Algériens ayant connu le même sort.



« Pour moi, c'est une victoire symbolique. Mais il faut que le combat continue pour les dizaines de milliers d'Algériens qui ont connu le même sort que Maurice Audin », a-t-il dit dans un entretien à l'APS, saluant le combat de Pierre Vidal-Naquet, historien français mort en 2008 qui s'était beaucoup investi dans un travail de vérité sur l'assassinat par l'armée française de Maurice Audin, en juin 1957.

Pierre Vidal-Naquet militait très tôt contre le colonialisme, et particulièrement contre l'usage de la torture pendant la guerre de Libération nationale, rappelle-t-on. Après l'enlèvement à Alger de Maurice Audin par les parachutistes français, il entame un travail d'historien sur cette disparition pour défendre la thèse de sa mort sous la torture. Il publie en 1958 un livre *L'Affaire Audin*, qui a été réédité et complété, des années plus tard.

Pour Alain Ruscio, l'affaire Maurice Audin est une affaire « emblématique », un « drame humain » vécu par deux générations, signalant que les prédécesseurs du président Emmanuel Macron « ont brillé par leur médiocrité », dans cette affaire, à l'exception de Charles De Gaulle et de François Mitterrand qui étaient des acteurs de la guerre d'Algérie.

« Je relève une grande médiocrité de la part de ces présidents à ce sujet », a-t-il dit, notant que le président Macron est « un homme novateur » par rapport à ces prédécesseurs. Mais il avertit qu'il ne faut pas croire qu'il est « dans la catégorie des anti-colonialistes » et, pour le concernant, « je n'ai pas de place à d'autres espoirs sur la question mémorielle ».

Exprimant son scepticisme quant à d'autres reconnaissances sur la colonisation française en Algérie, l'historien, auteur de *Nostalgie. L'interminable histoire de l'OAS* (La Découverte, 2015), a estimé

qu'avec sa déclaration sur Maurice Audin, le président Macron « a donné un gage à une certaine opinion ».

Au sujet des massacres des Algériens à Paris, le 17 octobre 1961, Alain Ruscio doute fort qu'il y ait « d'autres avancées », soulignant qu'il faut qu'il y ait « une continuité dans la pression ».

Cet historien, qui assure la coordination de l'*Encyclopédie de la colonisation française* (Editions Les Indes Savantes), consacre un long chapitre à Maurice Audin dans son ouvrage *Les Communistes et l'Algérie. Des origines à la guerre d'indépendance, 1920-1962*, à paraître aux Editions La Découverte en février 2019.

« C'est la fin de l'affaire Audin et le début d'une histoire apaisée »

La fille de Maurice Audin, Michèle, a estimé que la reconnaissance officielle de la responsabilité de l'Etat français sur la torture et l'assassinat de son père est « la fin de l'affaire Audin et le début d'une histoire apaisée ».

« C'est la fin de l'affaire Audin et le début d'une histoire apaisée. Il faut aller de l'avant pour l'histoire apaisée sur la guerre d'Algérie », a-t-elle dit dans une vidéo publiée par Médiapart, soutenant que « le moment est venu ».

Soulignant que la déclaration du président Emmanuel Macron sur l'assassinat de Maurice Audin est venue combler la distance qui existait entre la vérité, connue déjà depuis 1957, et la version officielle qui évoquait son éviction, Michèle Audin, qui est également mathématicienne comme son père, a affirmé qu'il reste « beaucoup de choses à faire ».

« Il faut établir comment il a été vérita-

blement assassiné. Il a été torturé, on sait qu'il a été assassiné, mais on ne connaît pas comment cela était fait », a-t-elle dit, soutenant qu'il y a également « beaucoup de choses » pour les disparus de la guerre d'Algérie. Le président Macron a indiqué, dans sa déclaration remise jeudi dernier à la veuve de Maurice Audin, qu'« il importe que cette histoire soit connue, qu'elle soit regardée avec courage et lucidité », appelant à l'approfondissement du travail de vérité qui doit ouvrir la voie à une « meilleure » compréhension de passé français et à une volonté « nouvelle » de réconciliation des mémoires et des peuples français et algérien. « Il en va de l'apaisement et de la sérénité de ceux qu'elle a meurtris, dont elle a bouleversé les destins, tant en Algérie qu'en France », a-t-il ajouté. Pour Michèle Audin, « ce n'est pas une chose simple, mais il faut le faire », d'autant, a-t-elle rappelé, que le président Macron a ordonné l'ouverture des archives et appelé les personnes détenant des archives à les faire connaître.

Dans sa déclaration, le chef d'Etat français, rappelle-t-on, a affirmé que la République ne saurait « minimiser ni excuser » les crimes et atrocités commis durant ce conflit, précisant que cette reconnaissance vise notamment à « encourager le travail historique sur tous les disparus de la guerre d'Algérie ».

Il a indiqué qu'une dérogation générale, dont les contours seront précisés par arrêtés ministériels après identification des sources disponibles, « ouvrira à la libre consultation tous les fonds d'archives de l'Etat qui concernent ce sujet », appelant ceux qui auraient des documents ou des témoignages à livrer à « se tourner vers les archives nationales pour participer à cet effort de vérité historique ».

R. A.

Ligue islamique mondiale

Une délégation en visite en Algérie à partir d'aujourd'hui

Une délégation de la Ligue islamique mondiale (LIM) conduite par son Secrétaire général, Mohamed Bin Abdulkarim al-Issa, entamera, aujourd'hui, une visite en Algérie, au cours de laquelle, elle rencontrera les responsables et représentants de plusieurs organisations et instances, a-t-on appris auprès du Haut conseil islamique (HCI).

La délégation aura, durant cette visite qui durera une semaine, des rencontres avec les responsables du HCI et de l'Association des oulémas musulmans algériens et se rendra dans quelques infrastructures religieuses et touristiques.

Il sera, en outre, question de la signature d'un accord de coopération et de partenariat entre le HCI et la LIM, sachant qu'un accord similaire avait été conclu, le mois dernier, entre le HCI et le Conseil des oulémas d'Indonésie.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de « la consolidation des relations de coopération » avec les institutions et les instances similaires à travers le monde et de « l'encouragement des échanges d'informations » relatives à la religion islamique et dialogue interreligieux, a conclu la source.

R. E.

Consacrée au meilleur travail associatif

Le Prix national de lutte contre les violences faites aux femmes prochainement

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé l'organisation de la 4^{ème} édition du Prix national de lutte contre les violences faites aux femmes qui sera consacrée cette année au meilleur travail associatif en matière de lutte contre la violence faite aux femmes.

Le prix de cette année a été consacré à la « meilleure campagne de sensibilisation et travail de prise en charge des associations dans le domaine de la lutte contre la violence à l'égard des femmes durant les années 2017 et 2018 », a précisé le communiqué du ministère.

La date limite de dépôt des demandes de participation est fixée pour le 15 octobre, a ajouté la source, indiquant que ce concours est ouvert à toutes les associations nationales et locales agréées activant dans le domaine de la protection et de la promotion de la femme. Le retrait du formulaire de candidature doit se faire sur le site électronique du ministère : www.msnfcf.gov.dz selon des conditions déterminées et le dossier doit être déposé à l'adresse suivante : Route nationale n°1, Les Vergers, Birkhadem, Alger.

Selon les conditions du Prix, les associations souhaitant participer doivent soumettre un seul travail pour la candidature et que le candidat n'a pas déjà participé aux éditions précédentes de ce prix, et le travail soumis n'a pas déjà obtenu un prix. Ce travail doit être présenté en sept exemplaires sur papier et CD.

A noter que le ministère de la Solidarité nationale avait mis en place, en 2015, un Prix national de lutte contre la violence faite aux femmes afin d'encourager les différentes oeuvres contribuant à la sensibilisation et à la prise de conscience dans le domaine de la lutte contre cette forme de violence.

Cette initiative vise à « renforcer les efforts consentis par le gouvernement en matière de sensibilisation aux dangers de ce phénomène multidimensionnel » à travers l'adoption, en 2007, d'une stratégie nationale de lutte contre toutes formes de violence contre les femmes, aussi bien au sein de la famille, qu'en milieu professionnel.

Pour rappel, l'Algérie s'était engagée, en 2013, à respecter les 16 recommandations de l'ONU relatives à la consécration du principe d'égalité homme/femme.

La loi modifiant et complétant le Code pénal, adoptée en mars 2015 par les deux chambres du Parlement, prévoit également de nouvelles mesures inhérentes à la protection de la femme contre toutes formes de violence.

R. D.

Illizi

Djanet fête la S'beiba dans la pure tradition patrimoniale

Les habitants de la perle du Tassili, Djanet, à 420 km au sud d'Illizi, ont renoué jeudi avec la fête ancestrale locale de la S'beiba, fierté du Tassili-N'Ajjer, marquant leur profond attachement au patrimoine matériel et immatériel séculaire de la région.



Coincitant annuellement avec la célébration de la fête religieuse de l'Achoura (10^{ème} jour du mois hégirien de Moharem), la S'beiba débute aux premières heures de la journée depuis la grande placette de Djanet Loughiya par des activités culturelles et artistiques aux rythmes des tambours de la ganga exécutée par des femmes percussionnistes faisant, à travers leurs chants, l'éloge de la bravoure des guerriers, et accompagnée de danses des hommes avec une épée dans la main droite et une étoffe dans la gauche.

Classée par l'Unesco en 2014 parmi le patrimoine de l'humanité, la fête de la S'beiba, liée intimement aux habitants des

ksour d'El Mihane (entrée sud de Djanet) et d'Azeluouaz (entrée nord de la ville), est activement préparée depuis Timoulawine, premier jour du mois de Moharem, pour atteindre son paroxysme le grand jour appelé localement illillène par une manifestation ou s'opposent les habitants des deux ksour, parés de leurs plus beaux costumes, à travers une danse aghay N' Quatthey (bouclage de l'année) qui se poursuit jusqu'au crépuscule, a expliqué cheikh Hassani, un des notables du ksar d'El Mihane.

Selon Cheikh Hassani, cette fête de la S'beiba est organisée en signe de joie et de liesse populaire locale pour célébrer le jour où le prophète Moussa a été sauvé de

Pharaon, et est aussi une occasion mise à profit pour resserrer les rangs des populations locales, se rencontrer et faire connaissance.

La fête de la S'beiba lance la saison touristique saharienne

Selon le directeur du tourisme de la wilaya d'Illizi, Samir Philippon, la célébration de la S'beiba constitue le lancement de la saison touristique dans la région, car elle coïncide avec la période d'afflux des touristes étrangers en provenance, notamment d'Europe.

Le secteur table cette saison sur une importance affluence de touristes, aussi bien étrangers que nationaux, qui viennent

assister aux festivités de la S'beiba, a-t-il souligné.

Abdelaziz Touahriya, jeune gérant d'une agence touristique, a estimé, pour sa part, que la célébration de la S'beiba a connu cette saison un vif engouement de touristes par rapport à la précédente édition, ajoutant que ces invités se sont montrés admiratifs face à cette manifestation culturelle, classée patrimoine universel par l'Unesco.

Pour différents acteurs du secteur du tourisme, cette année augure d'une saison touristique prometteuse, eu égard au nombre important de demandes de visas, soit 250 demandes déposées auprès des services de la direction du tourisme et de l'artisanat surtout que l'ensemble des sites touristiques du tassili sont ouverts aux passionnés du Sahara.

Bilal L.

Salubrité publique à El Tarf Une quinzaine de points noirs ciblés par des opérations de nettoyage

Une quinzaine de points noirs ont été recensés à travers la wilaya d'El Tarf dans le cadre d'une vaste opération de salubrité publique lancée récemment par les autorités locales, a indiqué jeudi le directeur local de l'environnement, Nourredine Chouali.

Les points noirs sont localisés principalement dans les communes de Aïn Assel, El Kala et El Tarf et à un degré moindre dans les localités d'El Chatt et Besbès où des efforts ont été déployés en matière d'hygiène, a-t-il dit.

«Les efforts devront se poursuivre chaque semaine jusqu'à l'éradication totale de ces points noirs», a-t-il ajouté, précisant que la wilaya qui produit quotidiennement un total de 304 tonnes de déchets, traite au niveau de ses centres d'enfouissement techniques (CET), pas moins de 226 tonnes de déchets.

De son côté, le wali, Mohamed Belkateb, qui s'exprimait lors d'un conseil de wilaya dédié à l'hygiène de l'environnement a indiqué que l'intensification des actions de sensibilisation en direction des citoyens demeure «la seule alternative à la lutte radicale contre la salubrité publique».

Il a ajouté que la salubrité publique était «la responsabilité de tout un chacun», d'où l'urgence d'impliquer le citoyen dans les campagnes périodiques pour débarrasser l'environnement des ordures et détritiques qui lui portent préjudice.

Il a exhorté élus et directeurs de l'exécutif à cibler, dans leur plan d'action, notamment les enfants considérés «comme le vecteur de transmission de l'information par excellence». Le wali a également rappelé qu'un montant «conséquent» a été alloué pour la prise en charge du problème de salubrité publique dans cette wilaya qui avait bénéficié récemment d'un programme de mise à niveau de plus de 6,33 milliards de dinars.

En plus de la multiplication des actions de sensibilisation, il a été fait état du renforcement, prochainement, de certaines communes enregistrant un déficit en moyens de nettoyage, en camions bennes et bacs à ordures.

Bilal H.

Djelfa

Repêchage des dépouilles de deux enfants noyés dans un oued

Les éléments de la Protection civile de la wilaya de Djelfa ont repêché jeudi les dépouilles de deux enfants morts noyés dans une crevasse pleine d'eau de l'Oued Mellah.

«Nos services sont intervenus à la mi-journée, au niveau de l'Oued Mellah, à la sortie sud-ouest de la ville de Djelfa, pour le repêchage des deux victimes qui, selon les premières informations recueillies, jouaient sur les berges de ce cours d'eau», a indiqué à l'APS, le directeur de la Protection civile, le lieutenant colonel Laâtaoui Rachid.

Les deux victimes, âgées de 7 et 13 ans, ont été trouvées dans une crevasse remplie d'eau de l'Oued, a-t-il ajouté, signalant, que les recherches à leur sujet ont débuté après le constat de leur retard par leurs familles, qui ont trouvé des vêtements appartenant à l'un des enfants près des berges de l'Oued, avant de donner l'alerte.

L'opération de repêchage, effectuée en présence d'un nombre de citoyens, a mobilisé deux équipes de plongeurs et cynotechnique. Le wali de Djelfa, Hamna Guenaf, s'est déplacé à l'hôpital de la

wilaya, lieu de transfert des dépouilles des deux victimes. Sur place, le chef de l'exécutif a exprimé, dans une déclaration à la presse, «sa tristesse à l'égard de cet accident», tout en appelant les citoyens à être sur leurs gardes, en empruntant les berges des oueds et les lieux dangereux.

Le wali s'est également rendu sur le lieu du drame où les deux enfants ont laissé leur vie. Sachant que ce cours d'eau (Oued Mellah) traversant la ville de Djelfa, était mercredi en crue, à cause des fortes chutes de pluie enregistrées dans la région.

Dalla B.

Ouargla

Trois morts dans un accident de la route près de Haoud El Hamra

Trois personnes ont perdu la vie dans un accident de la circulation survenu jeudi près de la zone de Haoud El Hamra, dans la daïra de Hassi-Messaoud (sud-est de Ouargla), a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit au niveau du PK7, sur le tronçon

de la RN 3 reliant Hassi Messaoud à Touggourt, suite à une collision frontale entre une ambulance de type 4x4 et un camion semi-remorque, entraînant la mort sur le coup des trois occupants de l'ambulance, a-t-on précisé. Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'Etablissement

public hospitalier Hocine Aït Ahmed à Hassi Messaoud, selon la même source.

Les services sécuritaires territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Y. M.



Guelma

Près de 550 ha de céréales détruits par les incendies

Les incendies de récoltes enregistrés dans la wilaya de Guelma, entre les mois de juin et août de l'année en cours, ont détruit 549,75 ha de céréales, a-t-on indiqué jeudi à la Direction locale de la protection civile.

La principale variété de céréales décimée par les incendies, au cours de cette même période, est le blé dur, a précisé la même source, soulignant que la superficie totale des terres dédiées à la culture du blé dur touchée est estimée à 492,25 ha.

S'agissant du reste des superficies de céréales détruites par les incendies durant l'été 2018, la même source a relevé que 22,5 ha de blé tendre, 10 ha d'orge et la même superficie de pois chiches ont été détruits par le feu, en plus de 5 ha de fèves et 60 sacs d'orge.

Les pertes les plus importantes enregistrées dans la filière des céréales, suite aux incendies au cours de l'année 2018, se sont produites au mois de juillet, détruisant 324,5 ha de blé dur, 22,5 ha de blé tendre, 10 ha de pois chiches et 5 ha de fèves, a-t-on indiqué à la cellule de communication de la Direction de la protection civile de la wilaya.

Durant le mois de juin, ce sont pas moins de 167,75 ha de blé dur, 4 ha de blé tendre et 2,5 ha d'orge qui ont été détruits par le feu, contrairement au mois d'août au cours duquel les pertes enregistrées ont été jugées «légères», estimées à seulement un (1) quintal de fèves.

Une augmentation significative des dégâts



occasionnés par les incendies de récolte a été, par ailleurs, enregistrée pendant l'été 2018 par rapport à la même période de l'année 2017, a-t-on indiqué, année au cours de laquelle un total de 171 ha de différentes variétés de céréales, dont 165 ha de blé dur avaient été détruits par le feu.

Selon la même source, entre les mois de juin et août de l'année en cours, 323 incendies ont été recensés dans différents endroits de la wilaya de

Guelma, notamment des incendies de forêt, de récoltes et d'arbres fruitiers, précisant que l'année précédente, à la même période,

de, 393 incendies ont été enregistrés, ravageant principalement des zones forestières.

Les principales causes des incendies enregistrés au cours de l'année 2018, reviennent, selon les spécialistes, à la présence importante des herbes sèches en bordure des routes et près des terres agricoles, et qui représentent les aspects les plus importants des différentes campagnes de sensibilisation, menées en coordination avec les différents acteurs concernés, en vue de sensibiliser les agriculteurs sur la nécessité de prendre les mesures nécessaires pour protéger leurs cultures.

Bilal. L

Tizi-Ouzou

Nouveau programme pour le développement de l'agriculture de montagne

Un nouveau programme de développement de l'agriculture de montagne sera lancé le mois d'octobre prochain à travers l'ensemble des communes de la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Ce nouveau programme qui «s'inscrit dans le cadre du Fonds national de développement rural (FNDR) et dont la mise en chantier interviendra courant du mois d'octobre est scindé en deux volets» a indiqué le chef de service chargé de l'organisation de la production agricole et de l'appui technique au niveau de la DSA.

Le premier volet, comprend «l'ouverture de 126 Km de pistes agricoles à travers certaines communes et l'aménagement de 30 Km d'autres pistes déjà existantes, le tout pour un montant total de 218 500 000 DA», a déclaré Nadir Boussa.

Quant au deuxième, d'un montant global de 188 018 000 DA, «il consiste en l'acquisition et le greffage de plants oléicoles et arboricoles ainsi qu'un programme apiculture», a-t-il dit. La wilaya de Tizi-Ouzou va bénéficier, au titre du programme de l'année 2018 de «340 000 plants d'oliviers, 181 600 plants oléicoles à greffer, et de 263 970 plants arboricoles, dont des figuiers, des cerisiers, des amandiers et des grenadiers», a précisé le responsable agricole.

«S'agissant de l'apiculture, nous avons bénéficié de 6 664 ruches d'abeilles pour un montant de 39 984 000 DA qui seront distribués aux apiculteurs de la wilaya», a souligné M. Boussa. Ces programmes, qui seront lancés incessamment et qui peuvent s'étaler jusqu'à mars 2019, ont été «établis en fonction d'études ciblées des besoins, des spécificités et de la vocation de chaque wilaya», a ajouté la même source.

Bilal. L

Saida

Attribution de 786 logements tous programmes confondus

Pas moins de 786 logements de différents programmes ont été attribués, jeudi dans la wilaya de Saida, à leurs bénéficiaires. Ces logements ont été distribués à l'occasion de la célébration de la fête de Achoura, lors d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya et présidée par le wali de Saida, Seif El Islam Louh.

Le wali a indiqué que ce quota comporte 412 logements publics locatifs dont 192 dans la commune de Sidi Boubekeur, 120 à Sidi Ameur, 43 logements promotionnels publics (LPP) destinés aux familles de victimes du terrorisme et 60 logements promotionnels aidés (LPA) à Saida, en plus de 253

aides à l'habitat rural à travers les communes de la wilaya, annonçant que 3.074 logements publics locatifs seront attribués à l'occasion des festivités du 1er novembre au chef-lieu de wilaya dont 850 destinés à la résorption de l'habitat précaire RHP.

Au même mois, la wilaya prévoit la distribution de 500 aides aux bénéficiaires de l'habitat rural à travers les différentes communes. En outre, 3.000 citoyens bénéficieront en fin novembre prochain de lots de terrain sociaux destinés à l'auto-construction à travers différentes communes dont 973 lots à Saida a indiqué, le directeur de l'habitat, Mustapha Zerguit. Il

est prévu, au mois d'avril 2019, la distribution de 2.000 logements publics locatifs au chef-lieu de wilaya, selon le wali.

Il est attendu aussi le lancement en début d'année prochaine des travaux de réalisation de 2.500 logements publics locatifs à Saida. Un projet dont le gel a été levé par les pouvoirs centraux et le choix du terrain est en cours.

Le wali de Saida a salué les efforts de l'Etat dont ceux du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika dans la réalisation de différents projets d'habitat pour satisfaire les besoins des citoyens.

Le quota global du programme d'habitat est estimé dans la wilaya à 44.861 logements dont 22.768 réalisés, 16.937 en cours et 5.156 autres en voie de lancement, selon la direction de l'habitat.

Par ailleurs, la wilaya de Saida a bénéficié d'une enveloppe de 70,950 milliards DA du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour améliorer le cadre de vie de la population à travers des opérations d'aménagement urbain et la réalisation d'édifices publics et culturels au profit de 100 quartiers de la wilaya.

Dalila. A

Bordj Bou Arreridj Inscription de plusieurs projets d'assainissement au profit de la wilaya

La wilaya de Bordj Bou Arreridj a bénéficié de plusieurs projets «importants» relevant du secteur des ressources en eau, concernant notamment les réseaux d'assainissement, d'épuration et de traitement des eaux, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction des ressources en eau.

La concrétisation de ces projets, dans plusieurs communes de cette wilaya, s'inscrit dans le cadre de la généralisation et du renforcement des réseaux d'assainissement ainsi que l'amélioration du cadre de vie des citoyens, a indiqué la même source.

Le taux de couverture des habitants de la wilaya de Bordj Bou Arreridj en matière d'assainissement a atteint 87 % à la faveur d'un réseau long de 1.923 km, a expliqué la source.

En matière d'épuration et de traitement des eaux, une opération de réhabilitation d'une station d'épuration, située à l'entrée Sud du chef lieu de wilaya, a été lancée, a-t-on fait savoir de même source,

Ce projet de mise à niveau de cet ouvrage hydrique, d'une capacité de 30.000 m3/jour et pour lequel une enveloppe financière de l'ordre 300 millions de dinars a été mobilisée, a été relancé après levée du gel, a-t-on souligné.

Dans la commune de Ras El Oued, un projet de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées a été lancé, a informé la direction des ressources en eau, notant que cette opération, pour laquelle un investissement de l'ordre de 188 millions de dinars a été réservé, vise à mettre fin au problème de la pollution dans cette localité et d'exploiter les eaux traitées dans l'irrigation agricole.

Ont été également enregistrées d'autres opérations de raccordement des canalisations du réseau d'assainissement à la station d'épuration et de traitement des eaux usées située à l'entrée Sud du chef lieu de wilaya, précisément à proximité du tronçon de la route nationale RN 45 menant à la commune d'El Hamadia et ce, après la levée du gel sur ce projet.

Des travaux de protection de neuf (9) secteurs urbains à travers la wilaya contre les inondations ont été réalisés et ce, à travers la réhabilitation des oueds et la réalisation de structures de protection, a-t-on signalé.

T. M.

CONFLITS

Un décret présidentiel signé jeudi

Trump impose des sanctions supplémentaires contre la Russie

Le président américain Donald Trump a signé jeudi un décret permettant d'étendre la mise en oeuvre de sanctions contre la Russie.



Selon la Maison-Blanche, ce décret présidentiel autorise le secrétariat au Trésor, en consultation avec le secrétariat d'Etat, à adopter certaines sanctions contre des entités et individus russes grâce aux lois IEEPA (International Emergency Economic Powers Act) de 1977 et Caatsa de 2017.

La porte-parole du Département d'Etat américain, Heather Nauert, a indiqué le même jour que le secrétaire d'Etat Mike Pompeo avait, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués, imposé "des

sanctions supplémentaires contre le gouvernement russe, en réaction à ses activités malveillantes". D'après Mme Nauert, M. Pompeo a ajouté 33 entités et individus sur la liste noire des personnes visées par la loi Caatsa "pour faire partie, travailler pour ou agir pour le compte des secteurs de la défense ou du renseignement" russes. Ces sanctions sont une réponse "à l'agression russe en Ukraine, à l'annexion de la Crimée, aux cyberattaques, aux ingérences dans les élections de 2016 et à d'autres activités malveillantes", a ajouté Mme Nauert, exhortant tous les pays

à restreindre leurs relations en matière de défense et de renseignement avec Moscou, accusé d'"activités malveillantes dans le monde entier". Le Trésor américain avait annoncé en mars dernier qu'il sanctionnait cinq entités et 19 personnes en vertu de la Loi pour contrer les adversaires de l'Amérique au moyen de sanctions (Caatsa, en anglais).

Washington accuse Moscou d'ingérence dans l'élection présidentielle américaine de 2016, ainsi que de cyberattaques visant les Etats-Unis. La Russie a nié à plusieurs reprises ces allégations. Washington a aussi imposé des sanctions financières ciblées contre une unité-clé du ministère chinois de la Défense et son directeur, Li Shangfu, pour l'achat d'avions de combat Soukhoï Su-35 fin 2017 et d'équipement lié au système de défense antiaérienne russe S-400 début 2018.

Pékin a remis vendredi une note diplomatique à Washington pour protester contre les mesures américaines annoncées en lien avec la coopération militaire entre la Chine et la Russie, a annoncé le porte-parole de la diplomatie chinoise

Geng Shuang. "Nous avons protesté auprès des Etats-Unis à cet égard", a-t-il indiqué lors d'un point presse, avant d'ajouter que "ces démarches de Washington violent de manière flagrante le droit international". "Nous appelons fermement les Etats-Unis à rectifier immédiatement cette faute et à retirer ces soi-disant sanctions. Autrement les Etats-Unis devront en payer les conséquences", a-t-il averti.

L'organisme visé par Washington est le Département de développement des équipements qui est une entité de l'armée chinoise ayant la mission de superviser les technologies militaires.

Cette unité avait acheté des avions de chasse Su-25 et des systèmes de défense S-400 à la Russie.

A propos des achats d'armes à la Russie, le porte-parole chinois a rappelé que ce pays était "un partenaire de coopération stratégique" de Pékin. Cette coopération vise à défendre "les intérêts légitimes des deux pays ainsi que la paix et la stabilité régionales", sans viser "aucune tierce partie", a assuré M. Geng.

APS

Accord sur Idleb

Russes et Turcs planchent encore sur les détails

L'accord russo-turc pour créer une zone démilitarisée dans la province syrienne d'Idleb est en cours de finalisation par les parties, a indiqué l'ONU jeudi, avertissant que la menace qui pèse sur les civils reste élevée.

"Nous sommes soulagés que l'accord ait été conclu. Il montre que la diplomatie peut gagner", mais "ce n'est pas un accord de paix", a déclaré aux médias Jan Egeland, chef du groupe de travail sur l'aide humanitaire en Syrie, à l'issue d'une réunion à Genève.

Au cours de cette réunion du groupe de travail, "nous avons été informé que de nombreux détails sont en cours d'élaboration", a-t-il ajouté.

Moscou et Ankara ont dévoilé lundi soir la création d'une "zone démilitarisée" à Idleb, sous contrôle russo-turc, éloignant ainsi la perspective d'une offensive. "J'aurais espéré que nous aurions pu avoir un accord stipulant que tous les acteurs armés à l'intérieur, tous les acteurs armés à l'extérieur acceptent de ne pas se battre du tout", a indiqué M. Egeland. Cet accord russo-turc va toutefois "fournir plus de temps pour que les politiciens, les diplomates puissent faire leur travail", a-t-il ajouté, soulignant qu'"il faut un accord pour la ville d'Idleb".

M. Egeland a également indiqué qu'il pouvait y avoir encore "beaucoup de combats". "Nous sommes inquiets pour les civils dans ces zones, donc ce n'est pas fini", a-t-il insisté.

Quelque trois millions de personnes, dont la moitié sont déjà des déplacés d'autres régions de Syrie affectées par la guerre, vivent dans la province d'Idleb et les poches insurgées des provinces voisines de Hama, Alep ou Lattaquié, selon l'ONU.

APS

Iran

Téhéran dément la tenue d'une rencontre entre Rohani et Trump

Téhéran a démenti vendredi les informations parues dans la presse selon lesquelles une rencontre aurait lieu entre le président iranien Hassan Rohani avec son homologue américain Donald Trump en marge des travaux de l'Assemblée générale des Nations unies prévue la semaine prochaine à New York, ont rapporté des médias locaux.

"L'Iran n'a pas demandé de rencontre avec Donald Trump dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations unies", a déclaré Bahram Qassemi, porte-parole de la diplomatie iranienne, en démentant les informations diffusées par la presse.

"Je tiens à souligner à nouveau que la partie iranienne n'a jamais demandé une rencontre avec M. Trump", a-t-il indiqué, selon l'agence Irna.

Le représentant spécial américain pour l'Iran, Brian Hook, avait déclaré, mercredi dernier, que "Washington voulait négocier avec l'Iran un traité qui couvrirait à la fois le programme nucléaire et le programme balistique de Téhéran".

Il avait, à cette occasion, présenté l'accord de 2015 comme un simple "accord personnel entre deux gouvernements", et "non comme un traité".

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, a contesté sur son compte Twitter cette interprétation.

"L'accord signé à Vienne en juillet 2015 était bien un accord international confirmé par une résolution du Conseil de sécurité de l'Onu", avait précisé le chef de la diplomatie iranienne.

"Les Etats-Unis ont violé les engagements de ce traité. Apparemment, ils se moquent des appels à la paix", avait ajouté également le ministre iranien.

Les cinq autres pays signataires de l'accord de 2015 (France, Allemagne, Royaume-Uni, Chine et Russie) tentent de le sauver après le retrait unilatéral des Etats-Unis en mai dernier, affirmant qu'il est le meilleur moyen d'encadrer les activités nucléaires de l'Iran.

Insécurité alimentaire dans de nombreux pays

Les conflits et les chocs climatiques aggravent la situation

Un nouveau rapport publié jeudi par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) confirme que les conflits qui perdurent et les chocs climatiques contribuent à aggraver les niveaux d'insécurité alimentaire, déjà élevés et ce, surtout dans les pays d'Afrique australe et du Proche-Orient.

Selon le document, près de 39 pays, dont 31 en Afrique, sept en Asie et un dans les Caraïbes (Haïti), ont besoin d'une aide alimentaire extérieure - une situation qui demeure inchangée depuis trois mois, selon le rapport sur les Perspectives de récoltes et situation alimentaire. Selon le rapport, les conflits civils et les déplacements de population demeurent les principales causes de l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Est et au Proche-Orient, tandis que les conditions climatiques sèches ont

contribué à réduire les productions céréalières en Afrique australe. Les dernières prévisions de la FAO pour la production céréalière mondiale en 2018 font état de 2 587 millions de tonnes, soit son plus bas niveau en l'espace de trois ans et 2,4% en dessous du niveau record enregistré l'année dernière. La production céréalière dans les 52 pays à faible revenu et déficit vivrier (Pfrdv) devrait atteindre cette année les 490 millions de tonnes, soit 19 millions de tonnes au-dessus de la moyenne des cinq dernières années. Le statu quo de la production mondiale s'explique par une hausse de la production en Asie orientale et en Afrique de l'Est qui devrait compenser une baisse de la production en Afrique australe, en Asie centrale et au Proche-Orient, en raison du climat. Les faibles pluies en Afrique australe tombées lors de stades

clés du processus de culture ont contribué à réduire la production céréalière cette année, avec des diminutions particulièrement importantes signalées au Malawi et au Zimbabwe.

Au Malawi, avec des prévisions faisant état cette année d'une production céréalière en-dessous de la moyenne, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire en 2018 pourrait doubler par rapport à l'année dernière pour finalement atteindre 3,3 millions de personnes.

Au Zimbabwe, 2,4 millions de personnes devraient être confrontées à une situation d'insécurité alimentaire en 2018, suite à une baisse de la production céréalière et d'un accès limité à la nourriture en raison des faibles revenus et d'un problème de liquidité dans les ménages vulnérables.

APS

Libye

Au moins neuf morts après une nouvelle journée de combats près de Tripoli

Au moins neuf personnes, dont deux civils, ont été tués jeudi dans de nouveaux combats entre groupes armés rivaux au sud de la capitale libyenne Tripoli, selon les services de secours. Treize autres personnes, dont quatre civils, ont été blessées, selon un bilan préliminaire, a ajouté le porte-parole des services de secours, Oussama Ali.

Malgré un accord de cessez-le-feu conclu le 4 septembre sous l'égide de l'ONU, les affrontements ont repris cette

semaine notamment dans le quartier de Salaheddine et sur la route de l'aéroport international de Tripoli, détruit en 2014 par des combats similaires.

Les affrontements avaient coûté la vie à au moins 63 personnes fin août-début septembre. Sur son compte Twitter, la mission de l'ONU en Libye (Manul) a appelé une nouvelle fois les groupes armés à "cesser immédiatement tous les actes de violence". "Cibler les civils et les installations civiles est interdit par le droit humanitaire

et constitue un crime de guerre", a-t-elle ajouté. L'émissaire de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé avait déjà fait état la semaine dernière de 14 violations de la trêve. Le gouvernement d'union nationale (GNA), reconnu par la communauté internationale, a récemment annoncé une série de mesures en vue de sécuriser Tripoli et déloger les milices des institutions de l'Etat et des banques, sans résultats concrets jusqu'ici.

Agence



Royaume de l'ex-Swaziland

Vote hier, mais le roi conserve son pouvoir absolu

Un demi-million d'électeurs du petit royaume africain d'eSwatini, une des dernières monarchies absolues de la planète, étaient appelés à élire hier, leurs députés lors d'un scrutin qualifié de "farce" par l'opposition, en l'absence de partis politiques.



Les candidats aux 59 postes soumis au vote se présentent à titre personnel et non sous l'étiquette d'un parti. Les formations politiques, interdites dans ce pays d'Afrique australe jusqu'en 2005, ne sont toujours pas autorisées à participer aux élections.

"Des élections sont une compétition entre partis politiques. Mais ici, on assiste à une non-élection, un système de nomination par les royalistes. Si vous y participez, vous ne pouvez pas défendre vos idées politiques", explique à l'AFP Alvit Dlamini, à la tête du Ngwane National

Liberatory Congress (NNLG), le plus ancien parti de l'eSwatini ou ex-Swaziland.

"Les élections dans l'eSwatini sont uniques", reconnaît sa vice-présidente Pholile Dlamini, qui parle de "démocratie monarchique". "Vous êtes choisis par votre communauté en raison de votre mérite individuel et non de votre affiliation", ajoute-t-elle.

"Il n'existe pas un seul type de démocratie ou de gouvernement. Chaque pays a l'obligation de mettre en place un système qui correspond à ses normes culturelles et ses traditions", se défend Mme Dlamini. "Le pouvoir est

entre les mains du peuple".

Dans la réalité pourtant, le Parlement et le gouvernement sont aux ordres du roi Mswati III, au pouvoir depuis 1986. La chambre basse composée de 69 membres - 59 élus et 10 nommés par le roi - ne peut pas adopter de loi qui n'aurait pas reçu le blanc-seing du monarque. Ce dernier exerce également un pouvoir absolu sur la chambre haute, qui compte 20 membres nommés par ses soins et 10 élus par la chambre basse. Il contrôle enfin l'exécutif et le judiciaire: il nomme le Premier ministre, son gouvernement et les juges qu'il peut

démettre.

"Le système politique est censé être inclusif mais, de fait, il concentre les pouvoirs" entre les mains du roi, constate Bheki Makhubu, rédacteur en chef du mensuel The Nation. "Le roi a toute autorité, basée sur la présomption qu'il est le plus sage d'entre nous", ajoute-t-il, expliquant que "le gouvernement ne tolère aucune dissidence".

Le journaliste est bien placé pour en parler. Il a passé quinze mois derrière les barreaux en 2014-2015 pour avoir publié des articles critiquant le gouvernement et le système judiciaire du pays.

Dans ce contexte, la campagne électorale a été discrète, comme l'a concédé Pholile Dlamini. Les affiches des candidats sont rares, les meetings ne font pas recette.

Preuve du règne sans partage du roi Mswati III, il a rebaptisé unilatéralement cette année son pays eSwatini ("terre des Swazis", en langue swati). Le "Lion de la nation" dispose d'une fortune personnelle estimée à environ 50 millions de dollars, alors que les deux-tiers de la population de ce petit royaume vallonné enclavé entre l'Afrique du Sud et le Mozambique vivent sous le seuil de pauvreté. Amoureux des voitures de luxe et des fêtes décadentes, Mswati III s'est marié à quinze reprises, souvent avec de très jeunes filles. Certaines ont été choisies pendant la "Fête des roseaux", où des vierges dansent, seins nus, en l'honneur du souverain. Une autre est une ancienne lauréate du concours "Miss Swaziland Ado".

Avec 25 enfants, il reste très loin derrière son père, marié plus de 70 fois et père de plus de 200 enfants. Vendredi, les bureaux de vote sont ouverts de 07H00 (05H00 GMT) à 17H00 (15H00 GMT) et les premiers résultats sont attendus samedi.

L'Union africaine (UA) et le groupe régional de la SADC (Communauté pour le développement de l'Afrique australe) ont envoyé des observateurs.

En revanche, l'Union européenne (UE), qui avait souligné dans son rapport électoral en 2013 que "les principaux principes d'un Etat démocratique n'étaient pas en place" dans l'ex-Swaziland, n'a pas fait le déplacement.

Slateafrique

UGANDA

L'opposant et chanteur Bobi Wine est rentré dans son pays

L'opposant ougandais, Bobi Wine, est de retour dans son pays. Il est arrivé ce jeudi vers 13 heures, heure locale à l'aéroport d'Entebbe, selon plusieurs sources.

A peine a-t-il foulé le sol ougandais que la police l'a conduit dans un commissariat. Le tout dans un climat très tendu.

Un climat très tendu, car il y a une forte attente autour du retour du chanteur. Depuis les Etats Unis, où il était soigné après avoir été selon lui "torturé en détention" en Ouganda, Bobi Wine a publié une série de photos retraçant chaque étape de son voyage sur les réseaux sociaux: béret rouge sur la tête, il se tient debout avec une canne, dans l'avion, dans une salle d'embarquement à l'aéroport d'Amsterdam, puis de Nairobi. Ce qui a alimenté la ferveur et l'impatience de ses partisans, qui admirent son franc-parler et son esprit critique contre le président. Ses partisans n'ont pas pu accéder à l'aéroport ce

matin. Car la police est formelle sur un point: aucun rassemblement n'est toléré. De nombreux sympathisants et journalistes ont donc été refoulés laissant place à beaucoup de spéculations.

Seuls ses proches étaient autorisés à l'accueillir. Sa femme affirme à l'AFP, que "peu après son atterrissage, la sécurité l'a entouré et l'a emmené". Joint par RFI, son manager précise que Bobi Wine a été conduit dans un commissariat de police. Et, d'après Nicholas Opiyo, un de ses avocats et défenseur des droits de l'homme, Bobi Wine est bien arrivé à son domicile en début d'après-midi, sous escorte policière. "Bobi Wine est en sécurité chez lui", assure Ouwono Opondo, un porte-parole de la police, coupant court aux rumeurs faisant état de son arrestation.

Que va-t-il faire maintenant? Quels sont ses projets? Dans l'immédiat, Bobi Wine avait prévu de retrouver sa famille, de se

rendre notamment au chevet de sa grand-mère, dans son village natal de Magere. "Le président du ghetto", comme on le surnomme affectueusement, est à l'origine un artiste populaire, qui s'est ensuite engagé en politique. A l'Assemblée nationale, Bobi Wine fait partie des députés qui se sont opposés à la suppression de la limite de l'âge du chef de l'Etat. Il s'est aussi fait remarquer pour son engagement contre l'introduction d'une nouvelle taxe l'année dernière. Bobi Wine affirme être revenu pour mener un "combat". Dans l'immédiat, l'opposant doit répondre à la justice pour des accusations de trahison.

Bobi Wine est un symbole important pour de nombreux jeunes: il incarne la bataille d'une génération qui aspire au changement, comme l'explique Innocent Ayo, le secrétaire chargé des affaires internationales des jeunes au sein du FDC, principal parti d'opposition: "La semaine dernière, le président

Yuweri Museveni s'est rendu dans un "ghetto", pour y rencontrer les jeunes et tenter de répondre à leurs attentes comme le fait Bobi Wine. Le président s'est prêté à ce jeu d'une manière très curieuse. Aussi curieuse, que sa manière de diriger le pays.

Les jeunes sont au chômage. Beaucoup sont engagés dans des partis politiques. Bobi Wine ne fait pas partie du FDC. Mais je soutiens sa cause, sa volonté d'imposer un changement dans notre société. Et ce n'est pas une idée partagée seulement par un cercle restreint de personnes. C'est une cause défendue par les intellectuels tout comme les masses populaires, qu'elles soient chrétiennes ou musulmanes; une idée défendue par les jeunes dans le nord, tout comme dans le sud. Nous soutenons tous ces idées de Bobi Wine. Donc l'enjeu ne se résume pas à Bobi Wine: nous avons besoin de changement et de mettre fin à la corruption. " *RFI*

Burundi

La paix "règne" dans le pays même s'il subsiste certains défis

Le ministre burundais des Droits de l'Homme, des Affaires sociales et du Genre, Martin Nivyabandi, a soutenu jeudi que la paix "règne au Burundi sur tout le territoire national" et a reconnu que "certains défis subsistent encore".

"La célébration de cette

Journée Internationale de la Paix se passe au moment où la paix règne dans tout le pays", a déclaré le ministre Nivyabandi, à la veille de la célébration de la Journée Internationale de la Paix du 21 septembre.

"Il peut observer une insécurité due à un mouvement de bandi-

tisme, mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de la paix dans cette région", a expliqué M. Nivyabandi.

A part ce défi de mouvement de banditisme, le ministre a aussi parlé des cas de disparition de personnes, un phénomène qui, a-t-il dit, "a eu dans le passé et qui

peut se passer même aujourd'hui ou demain".

Pour y faire face, le ministre demande aux familles qui constatent qu'il y a une personne qui est partie sans déclarer sa destination "de saisir les instances judiciaires et de la police pour qu'on aide à chercher cette personne".

La célébration de la Journée Internationale de la Paix aura lieu vendredi en mairie de Bujumbura dans la commune urbaine de Muha à Musaga sous le thème national "promouvoir la paix, source de la dignité humaine et du développement durable".

APS

L'agriculture algérienne

Levier principal de l'économie nationale en pleine mutation

Et disons-le d'emblée, sans précaution oratoire aucune : c'est parce que l'Algérie fut historiquement le grenier de Rome, dit-on, elle devra être, aujourd'hui, le véritable grenier de l'Algérie, et affirmons-le avec la pleine conviction, et parce nos potentialités, voire nos capacités sont énormes et donnent, j'estime, pleine satisfaction que nous devons faire de l'agriculture, notre priorité absolue.

Par Mohamed Khiati

Les assises nationales de l'agriculture organisées sous le haut patronage de Son Excellence le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le 23 avril dernier, avaient pour finalités essentielles de promouvoir le dialogue et la concertation entre divers acteurs de la sphère agricole et para-agricole pour entrevoir les moyens et les voies pour consolider les acquis indéniables requis et insuffler une dynamique pour une agriculture moderne et de pleine performance.

Ceci dit, arrêtons-nous, un laps de temps, pour dire que jamais les discours à caractère socio-économique abordant la notion du développement agricole ou rural n'ont fait abstraction du mot d'ordre sécurité alimentaire et le cours de l'histoire, confirmé par les réalités du présent, démontre que l'indépendance réelle des peuples se mesure par leur degré de sécurité alimentaire. Elle est seule et unique référence du reste. Les pays n'ayant pas atteint cet objectif, se trouvent incapables de lutter contre l'oppression et l'exploitation. Dès lors, la sécurité alimentaire devient un gage de souveraineté nationale.

Dans une étude sur la sécurité alimentaire, présentée lors du Forum des chefs d'Entreprises, tenu à Alger, le 19 juillet 2016, le Professeur Omar Bessaoud, administrateur du Ciheam-lam de Montpellier (France), fit noter que «l'alimentation a été toujours l'un des problèmes politiques le plus ancien et durant toutes les civilisations humaines et à toutes les époques historiques, les États ont cherché les moyens d'assurer la sécurité alimentaire de leur population pour maintenir la cohésion sociale et éviter les révoltes populaires». Il en fait un traitement historique. Nizam El Mulk (1018-1092), vizir de la dynastie seldjoukide et auteur du célèbre «Traité de gouvernement» n'affirmait-il pas, «qu'à toutes les époques, à celle du paganisme et à celle de l'Islam, il n'y a pas de qualité meilleure que celle de donner du pain à ceux qui en ont besoin».

Ibn-Khaldoun notait en son temps dans la Muqqadima, rédigée pour l'essentiel, à Lajdar, dans la wikaya de Tiaret, que la force des États dynastiques tenait de l'agriculture, «la plus ancienne occupation des hommes... qui fournit l'indispensable nourriture, irremplaçable source de vie». Ce penseur maghrébin classait au moyen âge l'orge, le pain, les légumes secs (fèves, pois-chiches), les oignons, l'ail «et autres comestibles» comme des «denrées de première nécessité», tant «indispensables à la nourriture de l'homme» et à la prospérité des Cités. J.-J. Rousseau, presque 1 000 ans plus tard, fit remarquer dans le «Contrat social» que l'approvisionnement en pain était un signe d'un bon gouvernement.

Il convient de rappeler que le processus historique de construction de l'État en tant que construction institutionnelle a été histori-



quement fondé sur la réduction de l'incertitude et sur la production de la sécurité -y compris alimentaire-. La régulation sociale et politique des groupes, clans, familles, classes au pouvoir dépendait de la capacité des pouvoirs politiques à assurer les approvisionnements alimentaires. Les premières Cités-État ont ainsi assuré les conditions d'approvisionnement à leurs populations en entretenant des silos et des réserves alimentaires, et l'histoire des sociétés humaines témoigne du rôle que de tels stocks ont pu jouer dans la puissance des États ou des civilisations qui se sont succédé.

Le sujet des approvisionnements alimentaires est également évoqué par les textes religieux et notamment la tradition biblique. A titre d'exemple, celle-ci fait référence aux sept années «de vaches maigres», comme signe annoncé par Dieu à Moïse pour le départ des Hébreux d'Égypte. La révolte du peuple juif fait suite aux mesures restrictives prises par Pharaon dans l'approvisionnement en pain et à la pénurie alimentaire qui s'est installée.

L'on peut rappeler que la «démocratie» à Rome dépendait de la capacité des empereurs à fournir «du pain et des jeux», et l'on sait qu'un blocus alimentaire de Rome par les Vandales a contribué à la chute de l'Empire romain au V^e siècle. La Révolution française de 1789 n'a-t-elle pas été précédée d'une grave crise frumentaire privant Paris mais aussi les campagnes française du pain nourricier ? En définitive, la question agricole et alimentaire reste «une affaire d'État» (Coulomb, 1990).

Cela dit, aujourd'hui, la perception de la sécurité alimentaire a pris de nombreuses significations et le consensus par rapport à la notion n'a pas été définitivement arrêté. Voyons alors certaines conceptions définies, en la matière.

La Sécurité alimentaire - pas de consensus définitif sur le concept.

Selon le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, le concept de sécurité alimentaire est apparu dans les années 1970, dans un contexte de flambée des prix des céréales sur les marchés internationaux liée à une succession de mauvaises récoltes, de

diminution des stocks et de hausse des prix du pétrole.

À l'époque, de nombreuses régions du monde souffraient d'insuffisance de production alimentaire pour nourrir leur population et étaient particulièrement vulnérables aux accidents climatiques (sécheresses, inondations) ou aux attaques de prédateurs (saute-relles par exemple). Dans la lignée des analyses de Thomas Malthus, les projections de production agricole et de population laissaient craindre un écart croissant qu'il serait difficile à combler sans un effort important.

La définition adoptée par la Conférence mondiale de l'alimentation en 1974 reflète ce contexte : «Disposer à chaque instant, d'un niveau adéquat de produits de base pour satisfaire la progression de la consommation et atténuer les fluctuations de la production et des prix».

Depuis, de nombreux travaux, en particulier ceux d'Amartya Sen, ont montré qu'il ne suffit pas de produire suffisamment de nourriture dans un pays ou une région pour vaincre la faim. Des pays comme l'Inde, le Brésil ou la Chine sont parvenus à produire suffisamment de nourriture pour nourrir toute leur population, voire à exporter des surplus, sans avoir fait disparaître pour autant la faim.

À l'inverse, des pays comme ceux bénéficiant de rentes pétrolières peuvent ne produire que peu de nourriture mais permettre à toute la population de manger en important depuis les marchés internationaux. C'est ainsi qu'a été mise en avant, au cours des années 1980, la notion d'accès à l'alimentation comme déterminant majeur de la sécurité alimentaire.

Dès 1986, la définition de la sécurité alimentaire proposée par la Banque mondiale dans son rapport *La Pauvreté et la faim* place en priorité la question de l'accès et donc de la pauvreté dans la définition : «Accès par chaque individu, à tout instant, à des ressources alimentaires permettant de mener une vie saine et active». Cette définition sera reprise et enrichie lors du Sommet mondial de l'alimentation de 1996 et reste quasi-inchangée depuis.

À l'ordre du jour du Comité pour la sécurité alimentaire mondiale de 2012 figurait une proposition d'évolution de la définition de la sécurité alimentaire pour intégrer la notion de sécurité nutritionnelle. Une telle

proposition avait pour but de prendre en compte les acquis des sciences de la nutrition qui montrent depuis des décennies que la malnutrition, notamment infantile, principale manifestation de l'insécurité alimentaire aujourd'hui, ne résulte pas seulement d'une insuffisante qualité voire quantité de nourriture, mais aussi et souvent d'un état de santé (diarrhées, paludisme, etc.) et de soins insuffisants (par méconnaissance ou incapacité). La proposition de parler désormais de «sécurité alimentaire et nutritionnelle», même si elle est déjà adoptée par divers pays, n'a pas encore fait l'objet d'un consensus international.

Enfin, divers travaux sont en cours pour intégrer, dans la définition de la sécurité alimentaire, des préoccupations de durabilité environnementale et sociale des systèmes alimentaires et relatives aux nouvelles pathologies nutritionnelles dites «de pléthore» (obésité et diabète associé, maladies cardiovasculaires, certains cancers, etc.) qui touchent désormais tous les pays du monde. Est ainsi proposée la notion de «sécurité alimentaire et nutritionnelle durable».

En Algérie, de par la diversité de ses potentialités, le secteur agricole est considéré comme un levier de l'économie nationale. Il constitue un secteur clé pour le développement économique et social du pays compte tenu de la population rurale qui en dépend directement, de sa dimension stratégique en matière de sécurité alimentaire, et enfin de sa contribution dans la régulation de la balance commerciale du pays.

Cela dit, aujourd'hui, le monde vit dans un état de pénurie alimentaire dont la gravité risque, à l'avenir, de provoquer des crises aiguës de plus en plus fréquentes et étendues. De telles crises peuvent mettre en danger l'indépendance et même l'existence de peuples entiers. La répartition inégale des richesses naturelles et l'écart technologique à travers le monde, ont permis à un nombre réduit de puissances exportatrices de faire de l'aliment leur arme politique de domination. Certains pays, même parmi les plus avancés, ayant négligé leur agriculture, se trouvent actuellement dans une situation de dépendance économique grave et ce, malgré les succès de leur industrie.

▶▶▶ L'Algérie, dont les importations de biens alimentaires ne cessent d'augmenter - (le CNIS des Douanes les estime à plus de 8 milliards de Dollars) -, se trouve de plus en plus exposée aux conséquences des crises alimentaires dans le monde. Son indépendance dans ce domaine s'en trouverait affectée, si elle ne prend pas garde et conscience de la vraie dimension du problème alimentaire et si elle n'accorde pas, en conséquence, au développement de l'agriculture en particulier et au développement rural, en général, la priorité et les moyens qu'ils réclament.

La baisse actuelle des prix des hydrocarbures et ses repercussions sur la sphère économique et sociale devront constituer, pour nous algériens des enseignements pour promouvoir inexorablement notre économie hors hydrocarbure. L'agriculture en demeure l'un des secteurs stratégiques pour lequel, une priorité de premier plan devra lui être accordée, dont la stratégie de son développement doit être à caractère participatif et intersectoriel, à la fois, dans la mesure où l'agriculture ne se pratique pas en vase clos mais fait référence à l'idée d'interdépendance et de liaison avec de multiples secteurs. Les restrictions budgétaires si l'on veut développer l'agriculture ne devront pas, à notre sens, concerner le secteur qui de surcroît, constitue une priorité absolue.

Pis encore, le degré de dépendance alimentaire, conséquence directe des déficits de l'offre agricole, de la faible intégration de la production nationale dans les industries agro-alimentaires et l'incertitude qui pèsent sur les évolutions des marchés extérieurs dans lesquels, l'Algérie est insérée, posent nécessairement la question du rôle et de la place du secteur agricole dans l'économie nationale.

Ce postulat est d'autant plus préoccupant que la mondialisation de l'économie qui constitue, à l'heure actuelle, un phénomène majeur, tend à opérer une restructuration des règles qui régissent les échanges internationaux dans un sens plutôt défavorable aux pays grands importateurs de denrées alimentaires, au moment où de nombreuses études entreprises affirment la possibilité d'améliorer d'une manière significative, la production nationale à travers la mise en cohérence des politiques agricoles et agro-alimentaires, la concrétisation d'une stratégie agricole reposant sur un ensemble de mesures à caractère économique, technique et institutionnel, propre à réunir les conditions d'une croissance agricole soutenue et durable par le biais d'une exploitation optimale et rationnelle, des ressources humaines, naturelles et matérielles existantes.

Agriculture : un réel potentiel à mieux exploiter

Les ressources naturelles agricoles que recèle le pays sont certes importantes, mais néanmoins relativement peu exploitées par rapport aux objectifs escomptés. La faiblesse de leur exploitation ne suffit pas, à elle seule, à expliquer les mauvais résultats de la production agricole, bien qu'en net accroissement, au vu de l'historique de leur évolution et des améliorations, somme toute appréciables, enregistrées ces dernières années. En effet, le pays est loin d'avoir, en dépit des efforts louables consentis, tiré le meilleur parti de ses potentialités, et la contrainte majeure au développement de l'agriculture se trouve dans l'organisation du secteur, en ce qui concerne aussi bien ses structures de production que celles chargées de le soutenir sur les plans technique et économique.

A ce sujet, l'examen des performances en matière de production agricole montre l'existence d'un écart important entre celle-ci et la consommation de biens alimentaires agricoles de base qui sont pour l'essentiel, importés (céréales, laits, huiles...).

Pour illustrer cette vulnérabilité alimentaire, il y a lieu de noter que l'Algérie consacre annuellement entre 4 à 6 milliards de dollars pour son approvisionnement en denrées alimentaires, un chiffre qui demeure, par ailleurs, en nette augmentation. Les chiffres établis à l'heure actuelle, indiquent presque un doublement de cette facture, liée néanmoins à la hausse des prix des denrées alimentaires à l'échelle mondiale.

C'est par la revalorisation du travail agricole et la promotion du producteur agricole qu'il importe de commencer, pour pouvoir impulser de façon efficace le progrès dans le secteur agricole et rural. Il s'agit d'harmoniser les formes organisationnelles du secteur agricole de manière à adapter les structures de gestion inhérentes aux caractéristiques socio-psychologiques propres à la paysannerie algérienne et à la recherche de l'efficacité et de lui faire imprimer une action de modernisation, en considérant que les petits et moyens paysans sont des alliés du développement en leur faisant bénéficier des bienfaits de la commercialisation et des services



et en amorçant, parmi eux, un mouvement volontaire et spontané de coopération progressive, une mission qui relève, nous le pensons, à l'heure actuelle, beaucoup plus de l'organisation de la profession agricole.

A ce stade de la réflexion, il est important de rappeler qu'aujourd'hui, le pays dispose d'options politiques claires et possède une expérience suffisamment longue et riche depuis son indépendance, pour se départir des schémas importés ou théoriques qui, bien que parfois séduisants, sont souvent conçus dans un esprit et pour des conditions qui n'ont rien de commun avec les réalités du pays et de son évolution naturelle. S'il est une évidence que l'on perd parfois de vue et qu'il faudrait rappeler, c'est que les solutions aux problèmes de notre développement agricole et rural ne peuvent être que locales et que pour cela, elles doivent tenir compte des réalités du pays, en considérant ses potentialités agricoles, les divers handicaps naturels et humains et en premier lieu, de nos agriculteurs avec leurs caractéristiques et leurs limites, avec leurs capacités et leurs besoins qui, au demeurant, deviennent aujourd'hui, de plus en plus diversifiés, complexes et précis.

Il faut néanmoins relever que les résultats des différentes réformes agraires et des politiques agricoles menées, malgré les insuffisances constatées tout particulièrement en matière d'organisation, de financement, de crédit et d'utilisation des intrants et des équipements, sont relativement encourageants puisque le taux de croissance de l'agriculture ne cesse de s'améliorer davantage au fil des années et a été en moyenne depuis l'année 1986 de 5% supérieur aux années antérieures et 11% au cours des 5 dernières années, (même si la fiabilité des statistiques est remise souvent en cause, la tendance constatée reste relativement fiable). Il faut par ailleurs, attribuer cette tendance positive, sans doute, à la politique de plus grande libération des initiatives privées dans l'ensemble des domaines de l'agriculture, de l'alimentation et au caractère porteur des marchés internes.

Sur le plan global, et dans un monde secoué par de profonds bouleversements et en pleine mutation, l'Algérie est en train de vivre un processus de réforme global qui vise à changer progressivement et radicalement une situation qui avait fini jadis, par montrer la société algérienne comme une "société bloquée". Pour sortir de cette situation, des réformes embrassant des domaines de la vie politique, économique et sociale ont été engagées, ces dernières années, pour concrétiser une démarche certes prudente, mais de rupture fondamentale. Celles-ci sont intervenues dans un contexte international marqué par la mondialisation de «l'idée démocratique» ou du democratizing development dans le jargon des pays anglo-saxons, embrassant tous les espaces qu'elle a pu investir au fur et à mesure qu'elle s'imposait. Cette idée

de développement démocratique a, semble-t-il, bouleversé complètement la configuration de la société algérienne dans sa globalité et sa diversité. La liberté et le pluralisme qu'elle a promus constituent désormais, des acquis à consolider et à étendre dans la mesure où ils sont perçus comme des facteurs déterminants dans une société qui veut progresser dans le sens des aspirations de la collectivité nationale. Les valeurs intimement liées à cette «idée démocratique qui sous tend l'idée de participation, très perceptible aujourd'hui, dans la pratique quotidienne des citoyens, se sont traduites au plan économique par l'autonomie de la décision reconnue aux opérateurs économiques et par la réhabilitation des notions de rentabilité, d'efficacité, de concurrence, de compétitivité et de responsabilité. Appliquée aux agriculteurs, cette dernière notion a été à l'origine de l'extraordinaire développement du mouvement associatif agricole, couronné par la création des chambres d'agriculture : institutions appropriées pour l'expression des préoccupations des agriculteurs. S'il est une aspiration hautement légitime des agriculteurs qui ne devrait souffrir d'aucune entrave, c'est celle d'accéder au rôle de producteurs responsables capables de se prendre en charge et d'assumer pleinement tous leurs actes de production agricole. Pour se concrétiser, cette aspiration commande aux agriculteurs d'inscrire leur action dans un cadre professionnel plus organisé qui permettra l'instauration de nouvelles relations de travail entre l'administration et la profession et l'émergence de ce qui est communément appelé «la gestion participative ou concertation».

Agriculture algérienne : de mutation en mutation

La mutation actuelle que connaît l'agriculture algérienne succède à un long processus d'évolution dans la conduite de l'économie nationale dans sa globalité, gérée autrefois, d'une manière administrative et marquée essentiellement par une planification centralisée axée sur les aspects quantitatifs et privilégiant l'acte d'investir, au lieu du calcul économique et des notions de rentabilité et d'efficacité.

Les dysfonctionnements des mécanismes usités pour assurer une croissance économique équilibrée et répondant aux besoins de la collectivité nationale, ne sont en définitive, que le résultat de ce système de gestion administrative qui a révélé ses limites et ses effets pervers. Les mesures conjoncturelles initiées et mises en œuvre à des périodes déterminées, pour améliorer le fonctionnement de l'économie nationale se sont avérées souvent inefficaces d'où surgissait la nécessité de redéfinir le mode et les formes d'intervention de l'Etat dans la perspective du passage à l'économie de marché en concordance avec la mondialisation et la globalisation et leurs

effets. Ce développement conceptuel devait prendre en charge le traitement particulier à accorder à l'agriculture, en tant que secteur vital et éminemment stratégique, longtemps à la recherche d'un statut conforme à ses missions. Le secteur agricole qui emploie près de 24% de la population active totale recèle en effet, les seules ressources durables et renouvelables pour alimenter de façon régulière, la population en biens alimentaires. Sa redynamisation constitue aujourd'hui, dans une conjoncture économique nationale particulièrement favorable, un objectif capital autour duquel, doivent se focaliser les efforts pour réduire le déficit de la balance commerciale agricole et répondre aux besoins alimentaires d'une population en pleine croissance. Considéré néanmoins comme domaine prioritaire par les différents plans de développement qui se sont succédés, le secteur agricole n'a, en réalité, pas bénéficié de moyens et de mesures mises en place d'un encadrement suffisant. La contradiction est d'autant plus à relever que le long de la période de gestion administrative de l'économie, correspondant à la mise en œuvre des réformes agraires de premières générations, dans le contexte du socialisme et de l'économie planifiée, l'ensemble de la société attendait du producteur agricole qu'il lui assure une alimentation régulière, de qualité et à bas prix, en subissant seul, les conditions de travail et de vie les plus défavorables et en endossant, à lui seul, les risques de l'activité agricole.

Marginalisé et fragilisé au cours de cette période, marquée par les effets des restructurations successives, le secteur agricole a nécessité, plus tard, une intervention permanente de l'Etat pour le conforter dans son rôle stratégique découlant du «contrat social» qui lie les producteurs agricoles à la collectivité nationale. Cette intervention de l'Etat, par le biais de différents instruments de régulation était d'autant plus nécessaire que le passage à l'économie de marché risquait de fragiliser davantage le secteur agricole. Elle aura, dans ce contexte, pour principales finalités, l'assainissement et la consolidation du secteur agricole pour lui assurer une protection suffisante à même de lui permettre d'entrer dans la compétitivité inévitable à un contexte de marché libre et de concurrence.

L'intervention de l'Etat par la régulation s'est inscrite dans un contexte de rupture radicale dans lequel, l'agriculteur passe du statut de producteur assisté et/ou marginalisé à celui d'entrepreneur autonome et responsable. La nécessité d'une transformation radicale des rapports au sein de l'agriculture s'est faite, graduellement et aisément, ces dernières années. Elle s'est plus ressentie que les réformes successives engagées procédaient d'une approche qui reléguait au second plan, sinon occultait, les motivations et les intérêts profonds des agriculteurs.

Espagne

Accusé de plagiat, Sanchez reconnaît une "erreur" dans un livre

Le chef du gouvernement espagnol Pedro Sanchez, éclaboussé depuis une semaine par des accusations de plagiat, a reconnu une "erreur" dans un livre dans lequel, selon le journal El País, il aurait repris sans le citer le discours d'un diplomate.

« Il y a eu une erreur dans une référence, qui va être corrigée dans une nouvelle édition », a déclaré Pedro Sanchez lors d'une conférence de presse à l'issue d'un sommet européen à Salzbourg (Autriche).

Selon El País, un livre coécrit en 2013 par Pedro Sanchez et un autre économiste reprend, sans guillemets ni citer de source, des paragraphes entiers du discours d'un diplomate espagnol.

Une faute de frappe dans le discours original réapparaît même telle quelle dans le livre, titré «La nouvelle diplomatie de l'économie espagnole», souligne le quotidien. Le gouvernement espagnol a répondu au journal qu'il s'agissait d'une «erreur involontaire» que les auteurs s'étaient engagés à corriger «dans les plus brefs délais».

Le livre reprend en grande partie la thèse de doctorat soutenue par Pedro Sanchez en 2012, pour laquelle il a été accusé la semaine dernière de plagiat par



plusieurs médias conservateurs.

La polémique avait obligé le socialiste à mettre en ligne sa thèse et à la soumettre à des logiciels anti-plagiat aux résultats eux-mêmes controversés.

Pedro Sanchez s'est dit disposé à s'expliquer devant le Sénat - comme le demande l'opposition de droite qui y détient la majorité absolue -, ajoutant toutefois qu'«être dans l'opposition, ce n'est pas faire du bruit».

Pablo Iglesias, chef du parti de gauche radicale Podemos sur lequel s'appuie la majorité de Pedro Sanchez, a aussi demandé jeudi au chef du gouvernement de «donner des explications».

«C'est assez nul, et ça ne répond pas aux exigences universitaires de qualité, qu'il y ait des paragraphes mal cités», a ajouté Iglesias, lui-même docteur en sciences politiques.

Les doutes sur Pedro Sanchez interviennent sur fond de scandale autour des travaux universitaires d'autres personnalités politiques espagnoles.

La ministre de la Santé a été poussée à la démission la semaine dernière tandis que le chef de l'opposition de droite Pablo Casado a reconnu avoir obtenu un master dans des conditions très favorables, en étant dispensé d'assister aux cours ou de rendre un mémoire de fin d'études.

Espagne

Soupçons de diplômes frauduleux pour 500 Italiens dans une université

L'université publique espagnole Rey Juan Carlos, soupçonnée d'avoir «offert» des diplômes à des personnalités politiques, est soupçonnée d'avoir concédé des diplômes frauduleux à des centaines d'Italiens, a indiqué jeudi une source judiciaire.

Selon cette source, un tribunal de Madrid a entamé une enquête sur des diplômes en droit obtenus par quelque 500 Italiens dans cette université. Ces titres auraient ensuite permis à certains d'entre eux de s'inscrire comme avocats au barreau de Madrid et peut-être dans d'autres villes espagnoles.

Selon le média en ligne eldiario.es, les diplômes auraient servi à valider des années d'études en Italie en évitant de devoir payer des masters onéreux.

Inscrits au barreau de Madrid, les Italiens pouvaient alors exercer dans toute l'Union européenne, y compris dans leur pays d'origine où le nombre d'avocats inscrits au barreau ne peut dépasser un certain nombre, explique eldiario.es. Certains auraient réussi des examens à l'université Rey Juan Carlos alors qu'ils parlaient à peine espagnol, selon ce média.

Le barreau de Madrid a renvoyé la responsabilité de l'affaire à l'université et au secrétariat d'Etat à l'enseignement supérieur. L'enquête concerne l'Institut de droit public (IDP) de cette université, au cœur de multiples scandales politiques. Plusieurs personnalités politiques y auraient obtenu des masters dans des conditions très avantageuses, en étant largement dispensés d'aller en cours et

avec des notes parfois relevées a posteriori par l'administration.

Deux d'entre elles ont été forcées à la démission: la présidente conservatrice de la région de Madrid, Cristina Cifuentes, en avril, et la ministre socialiste de la Santé, Carmen Monton, en septembre. L'affaire a également éclaboussé le chef de l'opposition de droite, Pablo Casado, lui aussi titulaire d'un master à l'IDP.

L'université a depuis dissous cet institut et la justice enquête sur de possibles malversations impliquant son ex-directeur, Enrique Alvarez Conde. Selon la radio Cadena SER, le directeur aurait reçu depuis 2012 des virements non justifiés pour une valeur totale dépassant les 100.000 euros.

APS

Inde

Réussite d'un test du missile balistique de courte portée "Prahaar"

■ L'Inde a procédé jeudi avec succès à un tir d'essai de son missile balistique sol-sol de courte portée Prahaar, dans l'Etat de l'Odisha (est), ont rapporté les médias locaux citant des responsables.

Le missile, développé par l'Inde, a été tiré vers 13h35 heure locale à partir d'un complexe de lancement dans une base de tests intégrés à Chandipur.

Selon les responsables, ce nouveau test de Prahaar ouvre la voie à la mise en service de ce type de missile. D'une longueur d'environ 7,3 mètres, le missile Prahaar est doté d'une portée de 150 km et est capable de transporter différents types d'ogives d'un poids maximal de 200 kg, ont indiqué les médias.

Malaisie

L'ex-Premier ministre jugé pour 25 nouveaux chefs d'accusation

■ L'ex-Premier ministre malaisien, Najib Razak, a comparu jeudi devant le tribunal afin d'être inculpé pour 25 nouveaux chefs d'accusation liés à la corruption ou blanchiment de fonds dans le cadre d'une enquête sur le détournement présumé de 681 millions de dollars du fonds d'investissement public 1MDB, ont rapporté les médias.

M. Najib, 65 ans, qui avait été arrêté la veille, a plaidé non coupable de ces accusations - quatre pour corruption, 21 pour blanchiment - lues devant un tribunal à Kuala Lumpur.

La Commission anti-corruption malaisienne a obtenu mercredi le placement en détention de Najib Razak dans le cadre de son enquête sur le vaste scandale financier 1MDB et le transfert présumé d'importantes sommes sur son compte personnel. Jeudi matin, l'ex-Premier ministre a été à nouveau interrogé par la police.

Le nouveau gouvernement a annoncé qu'il souhaitait récupérer les fonds détournés de la société publique 1Malaysia Development Berhad (1MDB), créée initialement pour moderniser le pays. Depuis qu'il a perdu le pouvoir, Najib Razak a déjà été placé en détention deux fois avant d'être libéré sous caution et mis en examen pour plusieurs chefs d'accusation liés au détournement présumé de quelque 10 millions de dollars d'une ancienne entité du fonds 1MDB.

APS

Istanbul

Un homme d'affaires azéri tué par un ancien chef de la police en Azerbaïdjan

■ Un homme d'affaires azéri a été tué à Istanbul par un de ses compatriotes, ancien chef de la police en Azerbaïdjan à la suite d'un différend, ont rapporté jeudi les médias turcs.

Les deux hommes, Itimat Ismailov et Gözal Damirov, s'entretenaient dans le bureau de la victime à Bakirköy, sur la rive européenne de la ville, lorsqu'une dispute a éclaté entre eux, explique l'agence privée DHA.

M. Damirov a alors tiré avec une arme à feu sur Itimat Ismailov, le touchant à la tête et au cœur, selon le quotidien Hürriyet. Il est décédé peu après à l'hôpital.

Les forces de l'ordre ont arrêté le tueur présumé dans la nuit, avec son chauffeur, poursuit DHA, qui précise que l'arme du crime a également été saisie.

Selon Hürriyet, le tueur présumé, Gözal Damirov, est un colonel à la retraite, ancien chef de la police azérie et lui aussi homme d'affaires.

Quant à Itimat Ismailov, il est le fils de Ilyas Ismailov, un ancien procureur général et ministre de la Justice d'Azerbaïdjan, selon la même source.

APS

Exercice d'alerte au tsunami dans le Pacifique

Plus de 40 pays y participeront

■ Plus de 40 pays riverains du Pacifique participeront à un exercice d'alerte au tsunami entre septembre et novembre dans le but de tester les procédures de prise de décision et les systèmes de communication des pays, a indiqué jeudi l'UNESCO dans un communiqué. L'exercice, baptisé «Exercice Pacific Wave 2018 (PacWave18)» est organisé sous les auspices de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO par l'intermédiaire du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans le Pacifique, indique le communiqué. Il s'agit du huitième exercice de ce type. Plus de 40 pays sont concernés.

«Les tsunamis de la région des îles Samoa en 2009, du Chili en 2010, du Japon en 2011 et des îles Salomon en février 2013 ont souligné la nécessité d'une meilleure préparation à de tels événements», a déclaré Vladimir Ryabinin, secrétaire exécutif de la COI de

l'UNESCO, cité dans le communiqué.

«Cet important exercice permettra de tester les dispositifs dans la perspective de leur utilisation future par les pays qui participent au Système d'alerte aux tsunamis et d'atténuation de leurs effets dans le Pacifique», a-t-il ajouté. Le 5 novembre, à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis, le Système d'alerte aux tsunamis et d'atténuation de leurs effets dans le Pacifique procédera à un test des canaux de communication entre les différents Centres d'alerte aux tsunamis et les pays. Les pays participants auront à choisir entre sept scénarios élaborés à partir de tsunamis qui se sont réellement produits et organiseront au moins un exercice de simulation entre septembre et novembre. Près de 75% des tsunamis meurtriers se produisent dans l'océan Pacifique et ses mers adjacentes, rappelle le communiqué.

Agence

Mostaganem

Initiative pour sauver le patrimoine oral

Les participants au Colloque national de poésie melhoun, organisée à Mostaganem, ont mis l'accent sur l'importance, voire l'urgence, de répertorier le patrimoine oral de manière scientifique et organisée pour le sauver.



Le président de la ligue nationale de la littérature populaire, Omar Bouaziz (Biskra), a insisté sur une réflexion profonde et urgente susceptible d'aider à sauver ce qui est resté du patrimoine oral algérien en conservant ses écrits dans des documents ou élec-

troniquement, soulignant que la poésie Melhoun est une partie essentielle de l'identité nationale.

M. Bouaziz a ajouté que le legs oral nécessite aujourd'hui une collecte, un répertoriage et une documentation partant de la définition de ses notions et de sa relation avec la litté-

ture classique et les spécialités scientifiques comme l'histoire, la sociologie avant de passer à son authentification.

Le chercheur en patrimoine, Khaled Chahlal Yacine, de Mostaganem a fait observer que la documentation de la poésie Melhoun est confrontée à la difficulté de déterminer

une terminologie pour cette expression artistique dans la chanson et dans le texte littéraire, soulignant qu'un grand effort scientifique doit être fourni dans ce sens.

Le chercheur en histoire, Amar Belkhouja (Tiaret), a plaidé pour un inventaire urgent pour préserver le texte littéraire populaire, ainsi que la création d'une entreprise pour conserver toutes les expressions orales et leur protection contre l'oubli, insistant sur le rôle de l'école et de l'université à encourager les nouvelles générations à apprécier la culture populaire algérienne dans ses différentes composantes.

Tenu à la bibliothèque principale de lecture publique Dr Moulay Belhamissi de Mostaganem dans le cadre du festival culturel national de la poésie Melhoun (19 au 21 septembre en cours), le colloque enregistre la participation d'universitaires et chercheurs des wilayas de Mostaganem, Tiaret, Alger, Blida, Biskra, Souk Ahras et Guelma.

Le commissariat du festival a édité, lors de ce colloque, une publication collective de 130 pages comportant des œuvres du 5^e Colloque national de la poésie Melhoun organisé en 2017.

Reda A.

Chlef

Une caravane culturelle et artistique au profit des zones reculées

Une caravane culturelle et artistique sillonnera dans les prochains jours des régions reculées de quatre communes de Chlef, à l'initiative de la direction de la culture de la wilaya a-t-on appris, auprès des organisateurs.

Un riche programme d'activités culturelles et artistiques est prévu au titre de cette caravane, qui sillonnera quatre communes de la wilaya, a indiqué le directeur de la maison de la culture de Chlef, Djilali Dahmani, en marge d'une représentation théâtrale pour enfants, sur le thème de l'hygiène du milieu. Les zones reculées ciblées par cette activité se trouvent dans les communes de Bouatab, El Karimia, Zebboudja et

Dahra, a-t-il déclaré, signalant la programmation, à leur profit, d'ateliers d'arts plastique, de la musique, du théâtre et des concours de détente.

L'environnement et l'hygiène du milieu constituent les thèmes principaux des ateliers et pièces théâtrales programmés, a souligné M. Dahmani, l'objectif étant, selon lui, d'«ancrer la culture de l'environnement chez les générations montantes, tout en incitant les citoyens à s'impliquer dans les campagnes nationales de nettoyage et de bénévolat». L'opportunité a donné lieu à la présentation d'une pièce théâtrale, par l'association des amis de l'environnement, au profit de près de 500 enfants.

Selon les organisateurs, la pièce a pour objectif principal d'inculquer aux enfants présents les principes de l'hygiène et de préservation de l'environnement et du milieu. Une initiative saluée par les familles accompagnants leurs enfants, d'autant plus qu'elle a coïncidé avec un jour férié, ont-elles relevé. Le président de l'association El Mita pour la protection de l'enfant, Nacer Khennoussa a, également, loué cette activité, qui s'«intéresse à l'enfance, tout en contribuant à la préservation de l'environnement», a-t-il dit, appelant à la généralisation de telles initiatives au profit des zones reculées, notamment.

Y. M.

Tizi Ouzou

Un Salon du patrimoine immatériel en hommage à la femme algérienne

La troisième édition du Salon du patrimoine culturel immatériel qui se tiendra à Tizi Ouzou du 27 au 26 septembre courant, rendra hommage à la femme algérienne pour son rôle dans la préservation du patrimoine national, a-t-on appris jeudi de la direction locale de la culture.

Placée sous le thème «La femme algérienne garante de la transmission du patrimoine culturel immatériel», cette manifestation qui sera abritée par la Maison de la culture Mouloud Mammari, sera l'occasion de rappeler le rôle de la femme dans la transmission du patrimoine immatériel à travers, notamment, une exposition sur la poterie, l'habit traditionnel, l'art culinaire et autres métiers exclusivement féminins, a-t-on indiqué de même source.

Un hommage particulier sera rendu à la troupe Urar l'Khalath de la Chaîne II de la Radio nationale, un groupe de femmes qui a perpétué et vulgarisé la chanson populaire féminine à travers une émission radiophonique hyponyme. Une troupe qui comptait de

grandes figures de la chanson algérienne dont El Djida Thamechtoth, Anissa, Djamilia et Chérifa, a-t-on ajouté.

Durant ce Salon, des ateliers de démonstration de décoration de poterie avec des motifs berbères et de la blouza oranaise, de contes et de jeux traditionnels, ainsi que des spectacles de chants féminins et une démonstration d'une cérémonie de mariage traditionnel sont également prévus, selon le programme communiqué à la presse.

Des conférences-débats sont aussi au menu et seront animées par des spécialistes à l'instar de Galez Ouiza, maître-chercheur au Centre national de recherche préhistorique, anthropologiques et historiques (Cnrpah) qui parlera de la «convention 2003 et la question du genre», Faïrouz Recham de l'université de Bouira qui abordera le thème de «La femme et la chanson kabyle» et Zahia Ben Abdellah qui a intitulé sa conférence «patrimoine féminine».

O. M.

Cinéma

Le documentaire *La grande bataille d'El Djorf* en phase de montage

Le film documentaire *La grande bataille d'El Djorf* survenue au cours de la guerre de Libération nationale à Tébessa le 22 septembre 1955 est actuellement en «phase de montage et des dernières retouches» avant sa diffusion prévue dans les «meilleurs délais», a-t-on appris auprès du réalisateur, Soltane Djebaili.

Le réalisateur a précisé que ce film documentaire de 26 minutes relate un haut fait d'armes dans les Aurès Nememcha, au mont El Djorf, situé à 100 km au sud du chef-lieu de la wilaya, et revisite la bataille surnommée «mère des batailles» survenue entre les 22 et 26 septembre 1955.

Pour lui, ce documentaire cinématographique et historique vise à mettre la lumière sur un pan de l'histoire de la Wilaya I historique, Aurès Nememcha, berceau de la Révolution libératrice, à «imager» pour les futures générations cette histoire et à préserver la mémoire collective de la wilaya de Tébessa.

La réalisation de cette œuvre cinématographique avait débuté en 2009, a relevé le metteur en scène, précisant que «près de 10 ans ont été consacrés à la collecte d'une dizaine de témoignages vivants de moudjahidine ayant participé à cet événement».

Djebaili a relevé, que pour les besoins du documentaire, l'équipe du tournage a sillonné les différentes communes du nord et sud de Tébessa, et a également visité des wilayas limitrophes à la recherche de témoignages, soulignant que plusieurs moudjahidine dont El Ouardi Ketel, Ali Messai, Lazhari Achour, Mohamed Baâloudj, Abdelmadjid Belghit et Brahim Boughara ont été sollicités pour ce documentaire.

Il a ajouté que l'universitaire Farid Nasrallah, chef département de l'histoire à l'université Larbi Tebessi, a été sollicité pour «réviser les témoignages recueillis en se référant aux sources historiques» avec l'objectif d'élaborer une «matière fiable en mesure de devenir une référence pour la réalisation d'études et recherches académiques approfondies».

L'opération de montage a été lancée depuis plus d'un mois, a ajouté M. Djebaili, précisant qu'il a exploité des archives de la guerre de Libération nationale pour revenir sur le combat armé sur les hauteurs du mont El Djorf et la résistance de l'Armée de libération nationale (ALN) face à une répression aveugle du colonisateur.

Le réalisateur a indiqué qu'il était impatient de faire découvrir au public son travail, soulignant qu'il projette de prendre part à un concours national sur les documentaires, une manière, a-t-il appuyé, de «faire évaluer le travail par des professionnels», ne cachant pas son ambition de décrocher une des trois premières places.

Les moudjahidine avaient mené avec succès dans la wilaya de Tébessa plusieurs batailles contre le colonisateur français pour recouvrer la souveraineté nationale dont notamment «la grande bataille d'El Djorf» menée par plus de 400 moudjahid sous la houlette des commandants de la première zone militaire (Chihani Bachir, Abbès Laghrour, Adjel Adjoul, El Ouardi Ketel, et Farhi Saï, entre autres).

Cette grande bataille est considérée comme une étape importante dans l'histoire de la zone militaire 1 du fait qu'elle réussit à «donner un grand éclat à la révolution naissante et à renverser la tendance au profit de la lutte pour l'indépendance et sa continuité», a indiqué à l'APS, le moudjahid Laïd Bouktaf.

R. A.

«PAROLES DE FEMMES»

«La première condition pour être heureux est de se croire indispensable au bonheur d'un autre ; cela fait accepter la vie.»

Diane Beausacq

FEMMES

ILS ONT DIT :

«Le bonheur, c'est un choix.»

David Sandes

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan

Laeticia Hallyday

Ces biens qu'elle tente de soustraire à David et Laura

La banque qui gère le trust de Johnny Hallyday et dont la seule bénéficiaire n'est autre que Laeticia Hallyday a demandé à la justice de pouvoir y faire entrer 17 autres biens ayant appartenu au rocker. Une action qui pourrait bien léser Laura Smet et David Hallyday.

Laeticia Hallyday a de nouveau rendez-vous devant la justice. Même si celle-ci devrait se faire représenter par ses avocats, la veuve de Johnny Hallyday est attendue le 25 septembre prochain à Los Angeles pour une audience qui concerne le trust de son défunt mari. En effet, la Bank of America, qui gère le trust de ce dernier au seul bénéfice de Laeticia Hallyday, a demandé, par voie de justice, à faire rentrer dans celui-ci de nouveaux biens ayant appartenu à la star et qui n'ont pas été gelés par le fisc français.

Parmi ces biens détaillés par Le Figaro, on retrouve des royalties versées par ses trois maisons de disques Universal, Sony et Warner, la moitié de la société Born Rocker qui perçoit les revenus musicaux du chanteur (l'autre moitié de la société appartient déjà à Laeticia Hallyday). Le Figaro relève également la présence d'un compte en banque ouvert par Johnny Hallyday à Nashville. Plus concrètement, on retrouve également quatre motos Harley Davidson ayant appartenu à l'idole des jeunes, mais aussi trois voitures de luxe : une Lamborghini, une Bentley et une Cobra.

Cette procédure américaine pourrait bien nuire aux aînés de Johnny Hallyday qui ont intenté un procès à Laeticia Hallyday, en France, pour contester l'héritage de leur père. En effet, si ces biens venaient à entrer dans le trust, ils pourraient bien se retrouver «hors de portée» de Laura Smet et de David Hallyday. Et ce, même si les aînés de Johnny Hallyday venaient à gagner leur procès contre leur belle-mère. Ce nouveau rebondissement devrait de nouveau ternir un peu plus l'image de Laeticia Hallyday, alors que celle-ci doit bientôt revenir en France pour faire la promotion de *Mon Pays, C'est l'amour*, l'album posthume de Johnny Hallyday.



STRESS ET KILOS



Ceux qui ont tenté un régime en période de stress le savent, la mission est ardue. Hormonalement, physiologiquement, stress (à un niveau élevé) et minceur ne vont pas ensemble. Les raisons...

En vacances, le corps s'affine souvent par surplus d'activités mais aussi par relaxation. En effet, le stress, vrai moteur quand il est ponctuel, se révèle nocif quand il s'installe.

Le stress donne faim : Fatigué, préoccupé, on a tendance à chercher le réconfort dans la nourriture...sans y trouver ce qu'on y cherche. On engloutit mais la sensation de satiété n'arrive pas toujours. Le stress provoque un dérèglement hormonal : le corps veut puiser dans les réserves pour affronter les angoisses...pour mieux se remplir à nouveau en anticipation d'un nouveau pic...

LE STRESS CRÉE DES STOCKS DE GRAISSES :

C'est la conséquence du dérèglement évoqué plus tôt. Le corps réclame de la nourriture, non pour un effort immédiat mais en prévision d'une agression à venir. En bref, il joue les hamsters. Par ailleurs, le stress modifie le métabolisme des graisses et les fait davantage circuler dans le sang donc stocker.

LE STRESS FAIT PRENDRE DU VENTRE :

Il n'y a pas que la manque d'abdominaux, la ménopause ou la bière qui donnent du bidon. Le stress est également l'ennemi du ventre plat, ciblant l'abdomen comme l'a montré une étude de l'université de Yale comparant des femmes soumises à plus ou moins de pression.

LE MANQUE DE SOMMEIL FAIT

SALIVER :

En étudiant l'IRM d'hommes et de femmes dormant tantôt 4 heures tantôt 9 heures, des chercheurs américains ont pu mettre en évidence un lien entre sommeil et fringales. Le manque de repos provoque une plus grande activité neuronale face à un stimuli alimentaire.

COMMENT LUTTER :

Dormez, prenez votre temps, limitez la "consommation-stress". Cela signifie éviter les stimulants en se limitant à 2 à 3 cafés par jour. Privilégiez des temps de repas de 20 à 30 minutes plutôt qu'un grignotage express. En 10 minutes, le cerveau n'a pas pris en compte que vous vous alimentiez et réclame encore son dû !

On se détend !

L'ANTI-ÂGE POUR CHEVEUX

antirides, on voit comment ça marche. Le soin cheveux anti âge à la kératine, c'est plus subtile. Comment ça marche et pourquoi votre tignasse pourrait bien être intéressée par cette nouveauté des salons de coiffure ? «Sans shampoing spécifique, sans soin pour les nourrir, les hydrater, les revitaliser, nos cheveux feraient grise mine». Myriam Kéramane, est coiffeuse et créatrice des cosmétiques Myriam K., anciennement Kérat-in. Elle a mis en place un soin dérivé du lissage brésilien, véritable anti-âge capillaire qui mêle l'action de la kératine à l'acide hyaluronique. La jeune femme a ciblé un besoin de ses clientes qui rêvaient de l'effet soyeux, solide et souple donné par la kératine sans chercher le lissage. Elle nous explique l'intérêt et le fonctionnement de cet enveloppement pratiqué en salon et qui cartonne depuis le début de l'année.

A quoi ça sert ?

QUELS SONT LES ENNEMIS DE LA JEUNESSE DU CHEVEU ?

La pollution, les brushings à répétition, les lissages à gogo, les shampoings détergents, les colorations... Le stress et une alimentation déséquilibrée impactent également la chevelure. Les fourches sont le principal signe de vieillissement visible : la pointe endommagée s'ouvre et peut remonter le long du cheveu qui devient sec, rêche, plus difficile à coiffer.

A QUEL ÂGE VIEILLISSENT LES CHEVEUX ?

Cela va dépendre de la nature et du vécu du cheveu. Ils évoluent surtout en fonction des hormones. Les cheveux de bébé sont différents de ceux d'un adolescent etc. Mais c'est vers 35/40 ans que le cheveu devient moins dense, plus fin, plus terne.

COMMENT TROUVE-T-ON UNE SOLUTION À UN FACTEUR HORMONAL ?

Le soin cheveux anti âge à la kératine est une

solution uniquement extérieure, qui concerne l'aspect du cheveu. Avec le temps, la chevelure produit moins de kératine, qui sert à rendre le cheveu résistant, qui est son ingrédient anti-casse. La créatrice des soins Myriam K. a imaginé un soin cheveux qui mélangeait cet actif naturel à l'acide hyaluronique. Ce dernier apporte de la souplesse, de la brillance, régénère les molécules et booste l'effet de la kératine.

UN SOIN CHEVEUX ANTI-ÂGE POUR QUELS EFFETS ?

Immédiatement après le soin d'environ 45 minutes, la chevelure est renforcée, elle a gagné en soyeux et en souplesse, en volume, et les couleurs peuvent être vivifiées.

Attention : si vous utilisez un shampoing au chlorure de sodium (comme 99% des shampoings), l'effet du soin sera très vite atténué, le sel étant un corrosif de la kératine.



Les DEBATS

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

Gérante Naima MAHMOUDI • Directeur de la publication Nadjib Stambouli

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS

Coupe arabe des clubs (8^e de finale)
Tirage au sort le 6 octobre

■ Le tirage au sort du second tour de la Coupe arabe des clubs aura lieu le samedi 6 octobre prochain en Arabie saoudite, a indiqué l'Union des Associations de Football Arabe (UFAA) jeudi.

Deux clubs algériens : l'ES Sétif et l'USM Alger ont déjà composé leurs billets pour les 8es de finales de la prestigieuse compétition dont le vainqueur final empochera 6 millions dollars. L'ESS avait sorti la formation émiratie d'Al-Ain (1-2, 1-0) alors que l'USM Alger a éliminé le club irakien des Forces aériennes en s'imposant en aller et retour (0-1, 2-0).

Un troisième représentant algérien le MC Alger a fait un grand pas vers la qualification après son succès lors de son match aller en déplacement contre l'équipe bahreïni de Rifaa(2-1). La manche retour aura lieu le 28 septembre à Alger.

A noter que le tenant du titre l'ES Tunis avait été éliminé dès le premier tour par le club égyptien d'Al Ittihad d'Alexandrie.

Jeunesse et sports

La priorité donnée
à la réhabilitation de 11
complexes sportifs et
les centres de formation

■ Le ministre de la jeunesse et des sports (MJS), Mohamed Hattab, a souligné mercredi à Bouira que la priorité de son secteur actuellement «est de prendre en charge les 11 complexes sportifs à travers le pays et les centres de formation» afin de booster les différentes activités sportives et permettre à l'Algérie de retrouver sa place de leader dans plusieurs disciplines.

C'est en réponse à une question de la presse relative au gel du projet des remontées mécaniques de la station climatique de Tikjda dans le cadre des mesures d'austérité prise par le gouvernement, que le ministre Hattab a expliqué que son secteur donnait la priorité notamment aux projets en cours de réalisation ainsi qu'à la rationalisation des structures existantes, dont la réhabilitation des 11 complexes sportifs, et les centres de formation à travers le pays.

«Cela va nous permettre de rationaliser les moyens financiers de l'Etat ainsi que d'exploiter les structures existantes afin de former et sélectionner les jeunes talents capables de représenter l'Algérie dans les événements sportifs continentaux et internationaux», a encore expliqué M. Hattab lors d'un point de presse tenu en marge de sa visite au centre national de sport et de loisir de Tikjda (CNLSLT) (Est de Bouira), où il a inspecté quelques projets relevant de son secteur.

Le ministre a saisi cette occasion pour réitérer l'intention et la volonté de son département de travailler sur plusieurs chantiers censés donner une nouvelle impulsion au sport scolaire et ce via l'encouragement du sport scolaire ainsi que la détection des jeunes talents et leur offrir tous les moyens nécessaires pour qu'ils puissent apporter de bons résultats à l'Algérie dans les futures compétitions continentales et internationales. Par ailleurs, M. Hattab a souligné la nécessité d'identifier les carences et les problèmes que connaît le secteur afin d'œuvrer véritablement pour le développement des différentes disciplines sportives dont l'Algérie occupait souvent les premières places il y a quelques années.

Ligue 1 Mobilis (7^e journée)Le NAHD à l'épreuve de l'USMBA,
choc des "Mouloudia" à Zabana

La suite de la septième journée de la Ligue 1 Mobilis propose des chocs intéressants même s'il y aura des oppositions entre extrêmes. Ainsi le NA Hussein-Dey qui occupe la 2e place avec 11 pts qui continue de briller aussi bien à domicile qu'à l'extérieur sera à l'épreuve de l'USM Bel Abbès. Avec sa dernière victoire face au MO Bejaia qu'elle a battue chez lui, le Nasria tentera de confirmer. Les «Sang et Or» vont retrouver sur le banc de touche, leur entraîneur, Bilal Dziri qui a purgé sa suspension et qui tentera de le conduire vers un autre succès. L'adversaire du jour ne fait que collectionner les défaites (5 en 6 matches), et il trouvera certainement des difficultés face aux algérois. Le détenteur de la Coupe d'Algérie-2018, aura du mal à contenir sur l'euphorie de l'équipe du Nasria au stade du

20 août 1955 (Alger), les assauts des Gasmis, Khacef et Allati, euphoriques depuis l'entame de la saison «2018-2019». Au stade Ahmed Zabana d'Oran, le MC Oran (13e- 5 pts) accueille son homologue d'Alger dans un match de rachat pour les deux équipes habituées dans le passé, à jouer les premiers rôles. Le MCA, déplumé à Alger par les «Canaris», tentera de se refaire une santé devant une équipe oranaise qui n'a plus droit à l'erreur. Les hamraoua se donneront donc à fond pour espérer se reprendre et aller de l'avant. Le DRB Tadjenanet affronte sur son terrain la JS Saoura aura à cœur de prendre les points du succès lors de cette empoignade. Le Difaâ qui poursuit son redressement vient d'accrocher à Sétif, l'Entente locale (1-1) après une belle victoire acquise auparavant face au CABBA (3-1). Toutefois, les repré-

sentants du Sud-Ouest algérien se déplaceront à Tadjenanet avec l'espoir de récupérer les points perdus devant El-Bordj. Le dernier match de cette journée, entre l'O.Médéa et l'ES Sétif, aura lieu le 7 octobre prochain en raison de l'engagement des Sétifiens en quarts de finale (retour) des Champions'League africaine devant le WA Casablanca (Maroc).

Imad M.

Le programme :

Samedi 22 septembre 2018 à 16h :
NAHD-USMBA
DRBT-JSS
MCO-MCA (19h)
OM-ESS (dimanche 7 octobre)

Classement FIFA

L'Algérie recule
à la 69^e place

■ La sélection algérienne de football a perdu trois places au classement mensuel de la Fédération internationale (FIFA) publié jeudi, passant de la 66^e à la 69^e position, alors qu'au niveau africain, elle occupe le 14^e rang. Sur la scène continentale, les "Verts" demeurent en dehors du Top 10 dominé par le trio : Tunisie (23^e mondial), Sénégal (25^e) et RD Congo (40^e). La sélection du Bénin, prochain adversaire des hommes de Djamel Belmadi, en octobre prochain dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2019, occupe la 88^e place mondiale. Les deux autres équipes figurant dans le groupe de l'Algérie lors de ces éliminatoires, le Togo et la Gambie, occupent respectivement la 123^e et la 171^e places. Pour la première fois depuis sa création il y a 25 ans, deux équipes trônent ensemble en tête du classement mondial, puisque la Belgique a rejoint la France championne du monde sur la plus haute marche du podium grâce à ses deux dernières victoires, notamment face à l'Islande (3-0) en Ligue des Nations. Le prochain classement mondial de la FIFA sera publié le 25 octobre.

Top 10 :

1- Belgique	1729.25 pts (+1)
- France	1729.12 (-1)
3- Brésil	1663 pts (-)
4- Croatie	1634 pts (-)
5- Uruguay	1632 pts (-)
6- Angleterre	1612 pts (-)
7- Portugal	1606 pts (-)
8- Suisse	1598 pts (-)
9- Espagne	1597 pts (-)
10- Danemark	1581 pts (-1).

L'USMA étrille l'ASAM et prend la tête

■ L'USM Alger l'a emporté à domicile au stade Omar Hamadi d'Alger sur le score de (3/0) face au nouveau promu, l'AS Aïn M'lila dans l'ouverture de la 7e journée de la Ligue 1 Mobilis. Les Rouge et Noir qui restent sur une défaite en Coupe de la CAF face au Masry de port Saïd se devait de se reprendre et se réconcilier avec ses fans pour leur retour au stade de Bologhine. Benmoussa avait ouvert le score à la 13' pour l'USMA, avant que Benguit (41) et Mahios (45') ne creusent l'écart. Tout s'est

joué donc au cours de la première période de cette rencontre qui a vu les Rouge et Noir étaler toute leur classe, alors que les M'lilis confirment leur régression après avoir été tenus en échec à domicile face au CSC. L'USMA avec ce succès prend la première place temporairement en compagnie de la JSK avec 12 points en attendant le déroulement de tous les matches de cette journée. L'AS Aïn M'lila, lui, reste à la septième place avec neuf points dans son escarcelle.

I. M.

Ligue des champions d'Afrique/WAC-ESS

Taouessi : "Les joueurs déterminés à revenir
avec le billet de la qualification"

■ Les joueurs de l'ES Sétif, qui défendront les couleurs de l'Aigle noir vendredi au stade Mohammed-V de Casablanca (Maroc) lors de la rencontre contre le Wydad Athletic Casablanca (WAC), pour le compte des quarts de final retour de la ligue des champions d'Afrique, «sont déterminés à relever le défi et à revenir avec le billet de la qualification», a déclaré à l'APS l'entraîneur du club, Rachid Taouessi.

«Les joueurs alignés pour le match retour sont déterminés à arracher le billet de la qualification pour le prochain tour», a indiqué le coach marocain de l'ESS à l'issue de la rencontre contre le DRB Tadjenanet (1-1) comptant pour la sixième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis.

Le coach Taouessi a estimé d'autre part que le résultat nul (1-1) de cette rencontre n'aura pas

d'impact sur le match de vendredi.

«Le championnat local et la ligue des champions d'Afrique sont des compétitions différentes», a-t-il souligné, assurant qu'il a opté pour le turn-over pour certains éléments, «Commandos» de l'équipe pour permettre de récupérer et d'être mieux préparés pour le match de vendredi.

En dépit de la difficulté de cette rencontre et de la légère avance de l'ES Sétif acquise lors de la manche aller, l'entraîneur a considéré que «cet petit avantage est un élément positif» assurant «que ses joueurs ne redoutent pas la pression des supporters du stade Mohammed-V de Casablanca» du fait, a-t-il appuyé «qu'ils sont habitués à ce genre d'épreuve».

La formation de l'ESS s'est rendue au Maroc avec 18 joueurs et sans blessés dans ses rangs,

ni de joueurs sanctionnés, contrairement à la composante du match aller, où l'entente s'est engagée seulement avec 13 joueurs et deux gardiens.

De son côté, le milieu de terrain Aissa Sidhom a déclaré que la tâche qui l'attend ainsi que ses coéquipiers «ne sera pas facile eu égard à la force de l'adversaire», cependant, a-t-il soutenu, cela n'empêchera pas notre équipe de tout faire pour réaliser un «résultat positif» à Casablanca et «pourquoi pas de s'imposer face au WAC devant leurs supporters».

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral du Seychelles, composé de l'arbitre central Bernard Camille et les assistants Danny Petros et Frédéric Emile, pour diriger cette rencontre vendredi prochain au stade Mohammed-V à Casablanca.

Dédié la Grande-Mosquée d'Alger

La Radio nationale lance le concours de poésie Prix El Manara

La Radio nationale a annoncé le lancement du concours de poésie Prix El Manara dédié à la Grande-Mosquée d'Alger avec la participation de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda).

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 octobre prochain, précise jeudi la Radio nationale dans un communiqué.

Placé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelaziz Boufflika, ce Prix porte sur la description de cet édifice attendu par l'ensemble des musulmans dans le monde en tant que source de diffusion de la modération et du juste milieu et la promotion du dialogue et de la coexistence dans la paix et la sécurité, a indiqué la Radio nationale.

La participation est ouverte à tous les poètes algériens à la condition de concourir, chacun, avec un seul poème en langue arabe classique, de 30 à 40 vers ou de 50 à 60 lignes pour la poésie en prose.

Le meilleur poème sera récompensé d'un prix de 1 million de DA et les deux suivants (deuxième et troisième) des prix d'encouragement de 500 000 DA chacun.

Les textes, auxquels seront joints la pièce d'identité, le CV en langue arabe, une photo récente, l'adresse postale et électronique et le numéro de téléphone, doivent être déposés au niveau du bureau d'ordre au 8^e étage du siège de la Radio nationale, en une copie imprimée en Word et une autre sur CD dans une enveloppe fermée portant la mention «Prix El Manara Echaâria» ou envoyés à l'adresse de la Radio nationale (21 boulevard des Martyrs Alger) ou à l'adresse électronique (prixmanaraalgerian-radio.dz). Pour plus de détails sur ce concours, les intéressés peuvent consulter le site officiel de la Radio algérienne ww.radioalgerie.dz).

France

La canicule de cet été a tué environ 1 500 personnes

La canicule de l'été 2018 en France a provoqué environ 1 500 morts, soit 10 fois moins que lors du record établi en 2003, a annoncé hier la ministre de la Santé, Agnès Buzyn. «Il y a eu un excès de mortalité qui était évidemment attendu chez les personnes très âgées, probablement moins de 1 500 morts de plus que ce qui est attendu normalement dans ces mois-là», a déclaré la ministre sur la chaîne Cnews. Ce chiffre représente «10 fois moins que la canicule de 2003» qui avait fait entre 15 000 et 20 000 morts, mais aussi «moins que les autres épisodes caniculaires» des dernières années, a-t-elle noté. La ministre s'est félicitée de la «mobilisation» des personnels de santé et des efforts d'information menés à titre préventif au niveau local. Face à la multiplication attendue des épisodes de canicule avec le changement climatique, Mme Buzyn a appelé à réorganiser les villes, plus sujettes à la chaleur en raison d'un phénomène appelé «îlots de chaleur urbains».

L'été 2018 a été le 2^e le plus chaud de l'histoire de France, avec une température moyenne supérieure à la normale de près de 2 C, loin toutefois derrière celui de 2003, selon Météo-France. Une vague de chaleur exceptionnelle a notamment frappé l'ensemble du pays du 24 juillet au 8 août, en particulier le quart nord-est.

APS



Saisie de quantités importantes de drogue dure

Six narcotrafiquants interceptés



Six narcotrafiquants ont été interceptés mercredi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également saisi une quantité de comprimés de psychotropes et plus de 2 kg d'héroïne, indique jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire, ont intercepté à El Oued, 4^e RM, Saïda, 2^e RM et Tébessa, 5^e RM, trois narcotrafiquants et 1 545 comprimés de psychotropes, tandis qu'un détachement de l'Armée nationale populaire a appréhendé, en coordination avec les services de Sûreté de la wilaya de Tamanrasset,

6^e RM, trois narcotrafiquants et a saisi 2,2 kg d'héroïne, 195 grammes de cocaïne ainsi que six véhicules tout-terrain, 320 litres de carburants et d'autres objets, précise la même source.

Par ailleurs, et dans le même contexte, des détachements de l'Armée nationale populaire «ont arrêté à In Salah et Bordj Badji Mokhtar, 6^e RM, trois contrebandiers et ont saisi 32 160 unités pharmaceutiques, un camion chargé de 3 900 litres d'huile de table et six tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande.

En outre, et lors d'une opération menée en coordination avec les services de Sûreté de la wilaya d'El Tarf, 5^e RM, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont découvert un atelier de pré-

paration de munitions contenant 825 cartouches de différents calibres, des armes blanches et des substances de détonation, alors que neuf fusils de chasse, 5 670 cartouches et une quantité de poudre noire ont été saisis par des éléments de la Gendarmerie nationale à Mila, 5^e RM.

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des garde-côtes «ont mis en échec à Chlef, 1^{er} RM, Oran et Tlemcen, 2^e RM, des tentatives d'immigration clandestine de 75 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis que huit immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Djanet, Relizane et Tlemcen», rapporte le communiqué.

Terrorisme

Découverte d'une cache d'armes à Tamanrasset

Une cache d'armes, contenant un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et une quantité de munitions, a été découverte jeudi à Tamanrasset par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, et lors d'une opération de fouille menée à Tamanrasset/6^eRM, un détachement de l'ANP a découvert, le 20 septembre 2018, une cache

contenant un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et une quantité de munitions», précise le communiqué du ministère.

Dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des garde-côtes ont mis en échec à Oran, Ain Témouchent et Mostaganem/2^e RM, des tentatives d'immigration clandestine de 60 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis que six immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Laghouat/4^eRM.

ACTU...

Oran

La peine de mort pour le meurtrier de Selsabil et son complice

Le tribunal criminel de première instance d'Oran a prononcé, tard dans la soirée de mercredi, la peine capitale à l'encontre de K.A, âgé de 18 ans, reconnu coupable d'attentat à la pudeur, suivi du meurtre de la petite Zahaf Selsabil, âgée de 8 ans, le 18 août dernier, ainsi qu'à l'encontre de son complice, C.M, au grand soulagement des parents de la victime et du public, nombreux dans la salle et à l'extérieur du palais de justice. En effet, K.A est passé aux aveux, lors de l'enquête, reconnaissant avoir attiré chez lui la petite Selsabil, durant la matinée du samedi 18 août dernier, alors qu'elle se dirigeait vers l'un des magasins du quartier et avoir abusé d'elle, avant de l'étrangler. A la barre, K.A a déclaré qu'il ne voulait pas tuer la fillette qui s'était débattue et l'avait menacé d'en parler à ses parents. Il l'a alors étranglée, puis a essayé de la ranimer, mais la petite fille était déjà morte. Le prévenu a ajouté qu'il se trouvait, à ce moment-là, sous l'effet de psychotropes et que son complice, C.M, l'a aidé à transporter le corps de la victime à bord de son véhicule utilitaire, emballé dans un sac poubelle en plastique, pour la déposer dans une décharge, à quelques centaines de mètres du lieu du crime, à Haï Chouhada, non loin de Haï El Yasmine 2 où réside la fillette.

Il avait 87 ans

L'ancien diplomate Mohamed Sahnoun est décédé

L'ancien diplomate algérien, Mohamed Sahnoun, est décédé dans la nuit de mercredi à jeudi à Paris à l'âge de 87 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris jeudi de ses proches. La levée du corps aura lieu au courant de l'après-midi à l'hôpital Cauchin, a-t-on ajouté.

Mohamed Sahnoun a été ambassadeur d'Algérie dans plusieurs pays dont l'Allemagne (1975-1979), la France (1979-1982), les Etats-Unis (1984-1989) et le Maroc (1989-1990). Il a également occupé le poste de chef de la mission de l'Algérie auprès des Nations unies (1982-1984). Diplomate chevronné, il a été également secrétaire-général adjoint de l'Organisation de l'unité africaine (OUA, 1964-1973), secrétaire-général adjoint de la Ligue arabe (1973-1975), représentant spécial du SG de l'ONU pour la Somalie en 1992 avant de poursuivre son engagement en faveur de la paix et de la réconciliation avec plusieurs ONG.

R. A.

Etats-Unis

Trois morts et deux blessés lors d'une fusillade dans un parc industriel du Maryland

Trois personnes ont été tuées et deux autres blessées lors de la fusillade survenue jeudi dans un parc industriel du comté de Harford, dans l'Etat du Maryland, dans l'est des Etats-Unis, ont rapporté des médias locaux citant les autorités. «Nous pouvons confirmer qu'il y a eu une fusillade au niveau de Spesutia Road et de Perryman Road», a tweeté le bureau du chérif du comté de Harford. «Evitez s'il-vous-plait cette zone», a conseillé le chérif dans ce tweet. La police a indiqué que la fusillade avait éclaté dans un parc industriel près d'Aberdeen, au nord-est de Baltimore. Le gouverneur du Maryland, Larry Hogan, a tweeté que son bureau surveillait de près «la terrible fusillade» à Aberdeen.